EMPREINTES DE FEMMES

CONGRÈS RÉGIONAL SUR LA CONDITION DES FEMMES DES LAURENTIDES

Magazine

Autonomie économique des femmes : un prérequis à l'égalité

Femmes, gouvernance et pouvoir : le défi de la parité

Violences envers les femmes : un fléau aux nombreux visages

Santé des femmes : au cœur du bien-être individuel et collectif

Vous avez dit…ADS?

Réseau des femmes des Laurentides : des ressources inestimables

RFL

Réseau des femmes des Laurentides

CRÉDITS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RFL
Marielle Boyer, présidente
Manon Doganieri, vice-présidente
Fannie Roy, secrétaire-trésorière

TRAVAILLEUSES DU RFL
Vicky Langlais, coordonnatrice
Geneviève Lapointe Larouche, agente de projet - Congrès

RÉDACTION
Josée Camarra, Conseil du statut de la femme
Janie Ducharme, rédactrice
Vicky Langlais, coordonnatrice
Geneviève Lapointe Larouche, agente de projet - Congrès

COLLABORATRICES

COMITÉ ENCADREUR
Marielle Boyer, Fonds d'Emprunt des Laurentides
Josée Camarra, Conseil du statut de la femme
Lucie Clément, militante
Janie Ducharme, agente de projet RFL- Femmes et Pouvoir
Myriam Gagné, L'Ombre-Elle
Sophie Gilbert, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides
Lise Julien, militante

COMITÉ AUTONOMIE ÉCONOMIQUE
Céline Desrosiers, Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)
Karen Dixon, Fonds d'Emprunt des Laurentides
Manon Doganieri, Conseil central des syndicats nationaux (CSN) des Laurentides
Jessie Poulette, ABL Immigration

COMITÉ VIOLENCES
Myriam Gagné, L'Ombre-Elle
Mélanie Hébert, Centre de femmes Liber'Elles
Guylaine Martel, CALACS-Laurentides

COMITÉ SANTÉ
Mélanie Clément, Centre de Femmes les Unes et les Autres
Claire Corbeil, Signée Femmes, le centre de femmes
Sophie Longtin, Droits et recours Laurentides

ARTICLES – CONFÉRENCIÈRES
Joanne Bertrand
Dominique Bilodeau
Léa Clermont-Dion
Diane Chayer
Moana Lebel
Diane Prud'homme
Diane Gabrielle Tremblay
Charlotte Thibault
Carole Vincent

ARTICLES – ORGANISMES
CALACS-Laurentides
Fonds d'Emprunt des Laurentides
La Maison d'Ariane
L'APPUI Laurentides
L'Élan-CALACS
L'Ombre-Elle
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)

ILLUSTRATION DE COUVERTURE
Sophie Stella Boivin, artiste peintre muraliste, SoArt
Josianne Cloutier, conceptrice graphique, Apéro design inc.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE
Josianne Cloutier, conceptrice graphique, Apéro design inc.
www.aperodesign.ca

RÉVISION LINGUISTIQUE
Secrétariat Sylvie Gagnon
www.secretariatsylviegagnon.com

IMPRESSION
Apéro design inc., Saint-Jérôme, mars 2015

Version électronique : www.femmeslaurentides.org

RÉSEAU DES FEMMES DES LAURENTIDES
342, rue Parent, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2
450 431-1896 | info@femmeslaurentides.org | femmeslaurentides.org

Ce projet est soutenu financièrement par les partenaires de l'Entente sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides 2011-2015 :

Secrétariat à la condition féminine;
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
Ministère de l' ducation, du Loisir et du Sport;
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
Conférence régionale des élus des Laurentides;
Forum jeunesse des Laurentides;
Réseau des femmes des Laurentides.

Et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

TABLE DES MATIÈRES

4 **Mot de la présidente**

5 **Mot de l'équipe de rédaction**

6 **Réseau des femmes des Laurentides : des ressources inestimables**

7 **Qu'est-ce que l'ADS? Et pourquoi les groupes de femmes la réclament?**

8 **Nos membres**

Autonomie économique des femmes : un prérequis à l'égalité

12 Portrait statistique de la région des Laurentides

20 **Les finances**
Mais qu'en est-il de nous?
Fonds d'Emprunt des Laurentides

21 **Le décrochage scolaire des filles**
L'impact de la scolarisation
Joanne Bertrand, Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

22 **Pourquoi les femmes gagnent-elles moins que les hommes? L'importance des choix éducationnels et professionnels des femmes**
Carole Vincent

23 **Conciliation travail-famille-études**
Enjeux et défis
Diane Gabrielle Tremblay

24 **Prévoir l'imprévisible**
Maintenir sa stabilité financière malgré les épreuves
Karen Dixon, Fonds d'Emprunt des Laurentides

Femmes, gouvernance et pouvoir : le défi de la parité

25 Portrait statistique de la région des Laurentides

27 **Le pouvoir et les femmes**
Déjà acquis? Toujours précaire? À conquérir?
Diane Chayer

Violences envers les femmes : un fléau aux nombreux visages

28 Portrait statistique de la région des Laurentides

31 **L'impact de la violence sur le pouvoir**
Comment passer de la Toile (d'impuissance) à l'Étoile (de liberté)?
Diane Prud'homme

32 **Les femmes et le harcèlement psychologique au travail**
S'affirmer pour le prévenir et s'affirmer pour s'en sortir
Dominique Bilodeau

33 **Et si c'était de la violence conjugale...**
Des repères pour mieux intervenir
L'Ombre'Elle

34 **La violence conjugale post-séparation**
Une problématique méconnue qui porte atteinte à la sécurité et aux droits des femmes et des enfants
La Maison d'Ariane

35 **Les agressions sexuelles...et si on en parlait?**
Mieux comprendre pour mieux accompagner... et ainsi faire une différence
L'Élan-CALACS et CALACS-Laurentides

36 **Prostitution : travail du sexe ou exploitation sexuelle?**
La prostitution, débat d'actualité à l'échelle internationale...comment s'y retrouver?
CALACS-Laurentides

37 **La sexualité spectacle**
L'hypersexualisation et l'omniprésence de la pornographie
L'Élan-CALACS

Santé des femmes : au cœur du bien-être individuel et collectif

38 Portrait statistique de la région des Laurentides

41 **Ô natur'elle**
Intégrer la sagesse de la nature dans notre vie
Moana Lebel, Institut Biomimétisme Québec

42 **Santé mentale : enjeux, défis et pistes de solutions**
De la prise de pouvoir sur soi à la surenchère du médical
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

43 **Le rôle de proche aidante**
Facteurs de risques, prévention et solutions
L'APPUI Laurentides

44 **Non au modèle unique de beauté!**
Léa Clermont-Dion

45 **En guise de conclusion**

46 **Des mesures d'austérité qui pénalisent d'abord les femmes**

47 **Pour des changements en profondeur**

48 **Merci pour votre soutien!**

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le congrès **Empreintes de femmes** est né d'un désir très fort de sensibiliser les gens aux diverses réalités des femmes des Laurentides. Il est le fruit d'une démarche de dix-huit mois qui a donné lieu à des échanges et des réflexions collectives très riches pour offrir, au final, un lieu de ressourcement et de réseautage exceptionnel à toute personne qui porte à cœur l'amélioration des conditions de vie des femmes et de leur famille.

Au nom du Réseau des femmes des Laurentides (RFL), je remercie chaleureusement toutes les personnes impliquées dans les différentes étapes menant au congrès Empreintes de femmes.

C'est d'abord grâce à l'implication et au dévouement des membres du RFL et de plusieurs bénévoles tout au long du processus que cette expérience unique a été possible. Leur savoir-faire, leur savoir-être et leur générosité ont été la base solide sur laquelle le projet s'est construit… **un projet de transformation sociale que l'on souhaite vivement porteur d'espoir**. Un merci spécial s'impose pour Josée Camarra, représentante régionale du Conseil du statut de la femme, pour sa précieuse collaboration à la recherche et à la rédaction de ce magazine. Merci également à chaque conférencière et animatrice d'atelier pour le partage de leurs expertises.

Finalement, merci à vous, pour votre intérêt et votre présence au congrès. Je vous souhaite de vivre une expérience des plus enrichissantes!

Marielle Boyer, présidente
Réseau des femmes des Laurentides

Marche mondiale des femmes 2015

La démarche menant au congrès s'est déroulée en parallèle avec la planification des actions de la Marche mondiale des femmes 2015, qui se déploie sous le thème ***Libérez nos corps, notre Terre et nos territoires***. Le congrès nous offre une occasion privilégiée de faire connaître cette initiative d'ampleur internationale. Nous profitons de l'occasion pour vous permettre de l'appuyer. Ainsi, tout au long de l'événement, les femmes seront invitées à apposer leur empreinte sur une œuvre créée par l'artiste peintre muraliste Sophie Stella Boivin. Les hommes pourront signifier leur appui dans un cahier prévu à cet effet. L'œuvre et le cahier voyageront ensuite aux quatre coins de la région des Laurentides.

Des contributions financières importantes

Ce projet d'envergure a pu voir le jour grâce à la confiance accordée par **les partenaires de l'Entente sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les Laurentides 2011-2015**. Le **Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)** a emboîté le pas en supportant notamment la Tournée des membres du RFL, qui a permis de mobiliser les femmes autour de la démarche et d'enrichir le travail des comités.

Deux **partenaires *Platine*** ont également offert une contribution déterminante, soit l'**Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides** qui a financé l'ensemble du volet « Violences envers les femmes », et la **Fondation Solstice** qui a permis la réalisation de différentes activités lors du congrès. S'ajoutent à cela les **partenaires *Or, Argent et Bronze*** cités à la fin du magazine, dont l'appui fut tout aussi apprécié.

Merci!

MOT DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Au fil des siècles, partout dans le monde, les femmes ont été tenues à l'écart de décisions qui concernent leur propre personne, leurs enfants, leur communauté, leur pays. Ainsi, l'histoire des femmes est jalonnée de luttes pour s'approprier le contrôle de leur corps et de leur pensée, pour avoir la liberté de s'exprimer et pour jouir de droits égaux à ceux des hommes dans tous les domaines de la vie. Ces luttes, individuelles ou collectives, se sont faites au prix de grands efforts et de persévérance, voire même pour certaines, au prix de leur vie. Les femmes d'ici ne font pas exception à la règle. Elles se sont battues et se battent toujours pour faire valoir leurs droits. Encore aujourd'hui, au Québec, les femmes vivent plus pauvrement que les hommes, l'équité salariale n'est pas atteinte, un grand nombre de femmes sont victimes de violence conjugale et d'agressions à caractère sexuel et le corps des femmes est utilisé sans scrupule à des fins commerciales.

Au Québec, nous pouvons affirmer que depuis 50 ans, il y a eu une évolution constante vers l'égalité entre les sexes. Le Québec demeure un des pays les plus avancés en matière de droits des femmes. Cette évolution est extraordinaire et se poursuit de façon continue. Même si le chemin à parcourir est long parce que la discrimination est organisée en système, chaque pas est une victoire.

Le **congrès Empreintes de femmes** est né de notre préoccupation constante de faire connaître la condition des femmes de la région et de proposer des solutions issues d'une analyse globale des enjeux qui les concernent. À cet égard, vous verrez plus loin dans ces pages que l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est une approche incontournable lorsqu'on vise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le **magazine Empreintes de femmes** se veut le reflet du congrès. Ce magazine unique a été conçu pour informer, sensibiliser, susciter l'intérêt et la curiosité. Il est un outil de référence pour toute personne préoccupée par l'amélioration des conditions de vie des femmes de la région.

Les comités de travail, composés de représentantes des groupes membres du RFL et de ressources externes, ont divisé le congrès et le magazine en quatre volets qui tracent les différentes sphères de la vie des femmes :

Autonomie économique des femmes | Santé des femmes
Violences envers les femmes | Femmes et Pouvoir

Soyons honnête : nous aurions pu tenir un congrès de deux jours pour chacun de ces volets. Nous avons choisi de développer des ateliers sur les thèmes qui permettent de mieux comprendre, à notre avis, les inégalités qui persistent en 2015 entre les femmes et les hommes.

Puisque vous tenez ce magazine entre vos mains, qui que vous soyez, merci d'être des agentes et agents de changement pour l'amélioration des conditions de vie des femmes de notre belle région. Profitez du congrès pour apporter votre couleur et votre expertise à cette démarche. Votre contribution est essentielle pour assurer le développement d'une société saine et équilibrée.

Sur ce, au nom de toutes les femmes qui ont travaillé de près ou de loin à faire de ce projet un succès, nous vous souhaitons bonne lecture!

L'équipe de rédaction

Réseau des femmes des Laurentides : des ressources inestimables

Une table de concertation en condition féminine active dans sa communauté

Depuis un quart de siècle, le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des femmes dans la région, en s'assurant que leurs réalités soient mieux connues, reconnues et prises en compte sur tous les plans locaux et régionaux.

> *« Nous proposons de construire un autre monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus, où l'intégrité, la diversité, les droits et les libertés de toutes et de tous sont respectés. »*
>
> *Source : Charte mondiale des femmes pour l'humanité, Version québécoise illustrée, adoptée au Rwanda, le 10 décembre 2004*

Fondé officiellement en 1990, le RFL avait déjà amorcé ses activités dès 1987. Il exerce aujourd'hui un rôle central de concertation et de mobilisation au sein du mouvement des femmes des Laurentides. En 2015, le RFL rassemble et représente dix-neuf groupes de femmes, ainsi que les intérêts des femmes de toute la région des Laurentides (huit MRC réparties sur 22 000 km²).

L'organisme favorise la solidarité entre les femmes, leur affirmation, la prise en compte de leurs intérêts dans la vie collective, le développement de leur pleine autonomie, la reconnaissance de leur contribution à la société, leur implication dans les lieux de pouvoir, etc., de façon à améliorer leurs conditions de vie et leur mieux-être global.

Reconnu comme référence régionale en matière de condition féminine, le RFL se veut d'abord un lieu de réflexion et d'action tourné vers des objectifs communs à tous ses membres : un milieu de vie plus juste et plus égalitaire.

Le RFL agit politiquement, sans partisannerie, pour que les droits et les intérêts des femmes soient concrètement respectés dans des domaines comme la santé, la politique ainsi que le développement social et économique de notre région.

Avec ses membres, le RFL identifie des priorités régionales en matière de condition féminine et développe des projets en lien direct avec les besoins réels rencontrés sur le terrain. Il a ainsi développé des expertises ciblées en condition féminine au cours des dernières années, notamment sur des sujets comme la santé mentale des femmes et l'implication citoyenne et politique des femmes.

RFL
Réseau des femmes des Laurentides

Égalité | Justice | Respect | Paix | Liberté | Solidarité

QU'EST-CE QUE L'ADS? ET POURQUOI LES GROUPES DE FEMMES LA RÉCLAMENT?

Par Charlotte Thibault, collaboration spéciale

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un outil reconnu mondialement et dont la mise en application a été l'engagement principal des gouvernements canadien et québécois suite à la 4e conférence mondiale sur les femmes à Beijing, en 1995. Selon le **ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine** :

L'ADS est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur le plan local, régional et national.

Elle a pour objet de discerner de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet à l'intention des citoyennes et des citoyens, et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. Elle s'effectue au cours de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi d'un projet. Dans certaines situations, l'ADS mènera à l'offre de mesures différentes aux femmes et aux hommes en vue de réduire les inégalités. Sa finalité est d'atteindre une égalité de fait, c'est-à-dire une égalité qui s'exprime concrètement.

L'égalité est conçue comme une notion qui propose que les femmes et les hommes aient des conditions égales pour exercer pleinement leurs droits, pour exploiter leur potentiel ainsi que pour contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle tout en profitant également de ces changements[1].

Pour illustrer le processus, prenons l'exemple d'une municipalité qui veut réaménager un parc dans un quartier résidentiel afin que les enfants l'utilisent davantage. On procède alors à une analyse de la population du quartier et des espaces privés et publics fréquentés par les enfants. Si on utilise l'ADS, on recueillera des donnés quantitatives et qualitatives sexuées pour savoir qui utilisent présentement le parc et découvrir si une problématique particulière à l'un ou l'autre sexe existe. Qui vit dans ce quartier, des locataires? Des propriétaires de résidences unifamiliales? Les enfants ont-ils plus tendance à jouer dans les cours privées que dans le parc? Si les filles sont moins nombreuses à utiliser le parc, les jeux correspondent-ils à leurs intérêts? Quels jeux seraient davantage à privilégier pour attirer les filles? Est-ce que les lieux semblent sécuritaires? Que pensent les parents de cet endroit? Leur semble-t-il sécuritaire? Doit-on tenir compte d'autres facteurs (culturels, religieux, etc.)?

Après avoir rencontré les enfants et les parents puis complété l'analyse, un besoin de sécurité amènera peut-être une taille des buissons ou un meilleur éclairage. Aussi, une animation pourrait apparaître nécessaire pour permettre une participation équilibrée des enfants au parc (ex. horaire d'utilisation des terrains de jeux pour les sports d'équipe). Enfin, une évaluation régulière permettra d'ajuster le projet et de s'assurer que les enfants, tant filles que garçons, utilisent le parc, le tout à la satisfaction des citoyennes et des citoyens ainsi que de la municipalité.

En conclusion, **une ADS peut se faire pour évaluer et exécuter toute décision qui touche la population. Elle permet une meilleure allocation des fonds et des politiques plus efficaces**. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter qu'elle soit utilisée de façon systématique.

Voici d'autres exemples où l'on a tenu compte des réalités différenciées des femmes et des hommes :

Une affaire de cœur

Depuis longtemps, la majorité des recherches sur les maladies cardiovasculaires en matière de prévention, de diagnostic et de traitement étaient réalisées auprès des hommes. Une vision renouvelée des deux sexes a révélé que les symptômes se manifestaient de façons différentes pour les hommes et les femmes. Il a donc été possible d'adapter l'information et la prévention des maladies cardiovasculaires aux besoins des femmes.

Une amélioration de taille

Une étude portant sur le port du ceinturon à la taille a été menée auprès des policières et des policiers. Une ADS a fait ressortir que les policières étaient davantage touchées par des lésions professionnelles que les hommes parce que le ceinturon était trop lourd. La composition et le contenu du ceinturon ont été modifiés et allégés. Maintenant, autant les policiers que les policières bénéficient de ce changement.

[1] Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait. Politique gouvernementale pour le développement économique. L'égalité entre les femmes et les hommes, Québec/Montréal, MFAFC, 2006, p. 26.

Nos membres

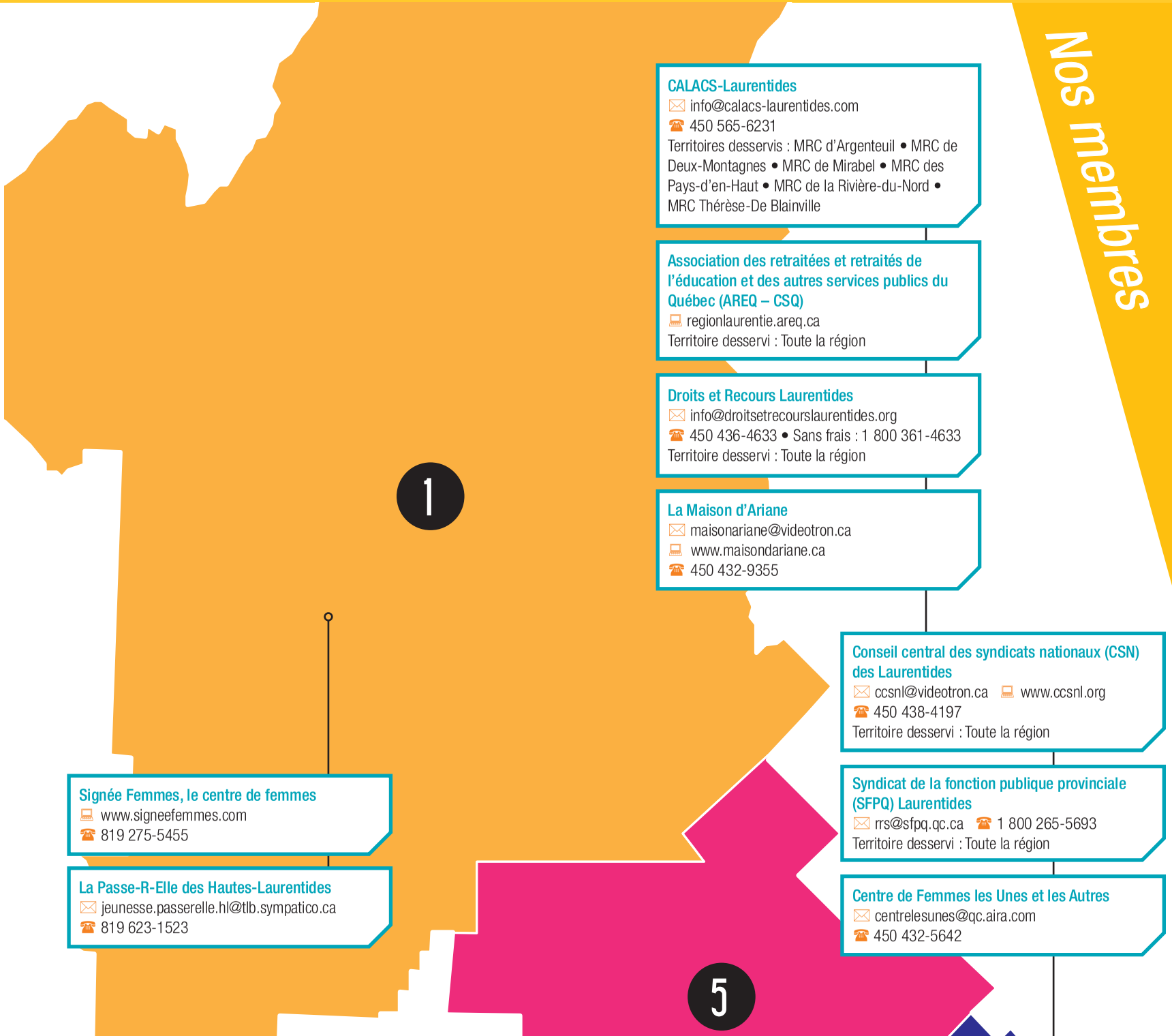

CALACS-Laurentides
✉ info@calacs-laurentides.com
☎ 450 565-6231
Territoires desservis : MRC d'Argenteuil • MRC de Deux-Montagnes • MRC de Mirabel • MRC des Pays-d'en-Haut • MRC de la Rivière-du-Nord • MRC Thérèse-De Blainville

Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ – CSQ)
regionlaurentie.areq.ca
Territoire desservi : Toute la région

Droits et Recours Laurentides
✉ info@droitsetrecourslaurentides.org
☎ 450 436-4633 • Sans frais : 1 800 361-4633
Territoire desservi : Toute la région

La Maison d'Ariane
✉ maisonariane@videotron.ca
www.maisondariane.ca
☎ 450 432-9355

Conseil central des syndicats nationaux (CSN) des Laurentides
✉ ccsnl@videotron.ca www.ccsnl.org
☎ 450 438-4197
Territoire desservi : Toute la région

Syndicat de la fonction publique provinciale (SFPQ) Laurentides
✉ rrs@sfpq.qc.ca ☎ 1 800 265-5693
Territoire desservi : Toute la région

Centre de Femmes les Unes et les Autres
✉ centrelesunes@qc.aira.com
☎ 450 432-5642

Signée Femmes, le centre de femmes
www.signeefemmes.com
☎ 819 275-5455

La Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides
✉ jeunesse.passerelle.hl@tlb.sympatico.ca
☎ 819 623-1523

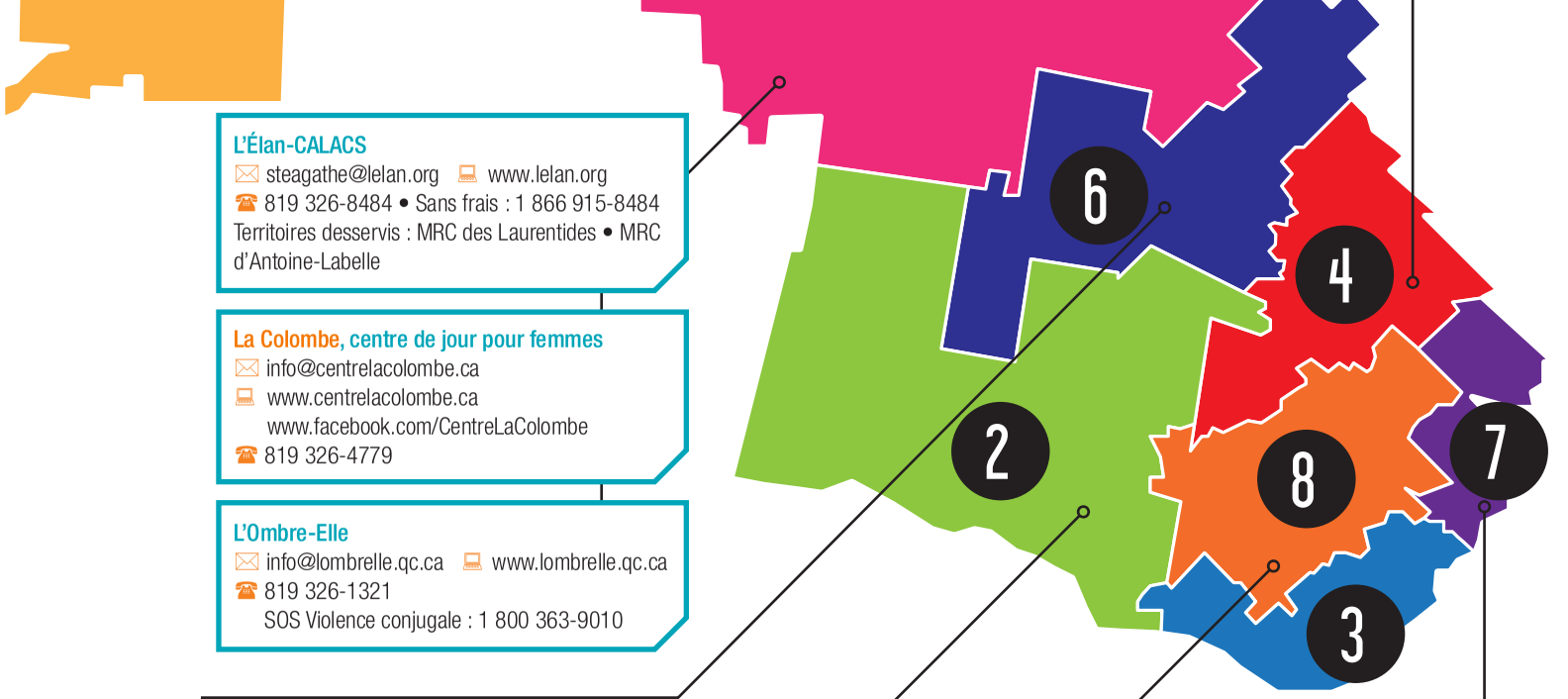

L'Élan-CALACS
✉ steagathe@lelan.org 💻 www.lelan.org
☎ 819 326-8484 • Sans frais : 1 866 915-8484
Territoires desservis : MRC des Laurentides • MRC d'Antoine-Labelle

La Colombe, centre de jour pour femmes
✉ info@centrelacolombe.ca
💻 www.centrelacolombe.ca
www.facebook.com/CentreLaColombe
☎ 819 326-4779

L'Ombre-Elle
✉ info@lombrelle.qc.ca 💻 www.lombrelle.qc.ca
☎ 819 326-1321
SOS Violence conjugale : 1 800 363-9010

Centre d'Accompagnement Personnalisé pour Jeunes Enceintes ou Mères (CAP JEM)
✉ capjem.org@gmail.com
💻 www.capjem.org
En pré-démarrage - Incorporé en 2012

Fonds d'Emprunt des Laurentides
✉ info@felaurentides.org
☎ 450 562-3553 • Sans frais : 1 888 782-3553
Territoire desservi : Toute la région

Carrefour des femmes du Grand Lachute
✉ info@cafela.org
☎ 450 562-7122 • 450 562-5861

La Citad'Elle de Lachute
✉ citadellec@videotron.ca
☎ 450 562-7797

Centre de femmes Liber'Elles
✉ liberelles@videotron.ca
☎ 450 594-0556

Centre rayons de femmes Thérèse-De Blainville
✉ rayonsdefemmes@qc.aira.com
☎ 450 437-0890

Maison d'accueil Le Mitan inc.
✉ mitan@bellnet.ca
☎ 450 435-3651

1. MRC d'Antoine-Labelle
2. MRC d'Argenteuil
3. MRC de Deux-Montagnes
4. MRC de la Rivière-du-Nord
5. MRC des Laurentides
6. MRC des Pays-d'en-Haut
7. MRC Thérèse-De Blainville
8. MRC de Mirabel

Centres de femmes

Carrefour des femmes du Grand Lachute

Depuis juin 1983, le Carrefour des femmes de Lachute accueille toutes les femmes, sans discrimination aucune, et les accompagne vers l'épanouissement de soi dans toutes les sphères de leur vie. Sa mission vise la transformation sociale et l'amélioration des conditions de vie des femmes et se concrétise par une programmation d'activités variées, de services et d'actions collectives.

Centre rayons de femmes Thérèse-De Blainville

Le Centre rayons de femmes est un OBNL créé en 1995 par et pour les femmes. Ouvert à toutes les femmes, il se veut avant tout un lieu d'écoute et de rassemblement. Le Centre sensibilise aux réalités sociales, politiques et économiques qui influencent les conditions de vie des femmes, développe des liens de solidarité et, par l'action collective, il joue un rôle actif pour contrer les injustices et les discriminations.

Centre de Femmes les Unes et les Autres

Dans le respect de l'orientation féministe, le Centre de Femmes les Unes et les Autres œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie de toutes les femmes. Il se veut un lieu d'appartenance, qui permet aux femmes de briser l'isolement, de se solidariser, de s'informer et de reprendre du pouvoir sur leur vie. Dans une perspective de répondre aux besoins des femmes, le Centre offre les services suivants : activités et ateliers de groupe, relation d'aide et référence, interventions individuelles et accompagnement, halte-garderie et projets éducatifs pour les enfants, actions citoyennes pour l'égalité des femmes et la justice sociale.

Signée Femmes, le centre de femmes

Signée Femmes est un endroit privilégié pour toutes les femmes, un lieu de motivation qui favorise l'entraide collective, l'échange et le partage des savoirs. Notre mission : offrir, par l'accueil, l'écoute, le soutien et l'accompagnement, une alternative à l'isolement des femmes, un lieu de rencontre permettant aux femmes de trouver les ressources répondant à leurs besoins, favoriser leur épanouissement et leur permettre d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie, ainsi que lutter contre la pauvreté, la violence sous toutes ses formes et l'exclusion sociale.

La Colombe, centre de jour pour femmes

La Colombe est un lieu de rencontre pour les femmes de la MRC des Laurentides, qui vise à l'améliorer la condition féminine à travers diverses activités orientées vers le déploiement des femmes, de leurs forces et de leur estime. Une halte-garderie est disponible sur place, à faible coût. Les interventions sont basées sur des valeurs d'égalité, de respect, de justice et d'équité.

Centre de femmes Liber'Elles

Liber'Elles offre aux femmes adultes de la MRC de Mirabel un lieu d'accueil, de partage, de solidarité, d'épanouissement, de relation d'aide et de référence. C'est un lieu d'appartenance où les femmes sont encouragées à reprendre du pouvoir sur leur vie et où elles peuvent participer à différents ateliers éducatifs tout en créant des liens. Les services sont gratuits et confidentiels et offrent de nombreuses activités accessibles à toutes.

Syndicats – Comité condition féminine

Syndicat de la fonction publique provinciale (SFPQ) Laurentides

Le SFPQ contribue à l'avancement et au respect des droits des femmes, tant dans leur milieu de travail que dans la société en général. Pour ce faire, il a mis en place le Comité national des femmes, le Réseau des femmes et un service de la condition féminine. De plus, le Syndicat participe à diverses constituantes du mouvement des femmes, dont l'Intersyndicale des femmes et la Fédération des femmes du Québec.

Conseil central des syndicats nationaux (CSN) des Laurentides

Fondé en 1969, le Conseil central des Laurentides - CSN regroupe tous les syndicats affiliés à la CSN dans les Laurentides. Celui-ci représente près de 16 000 membres dans 90 syndicats œuvrant dans tous les secteurs d'activités. Le Conseil central des Laurentides - CSN soutient les revendications et les actions des ses syndicats et assume également une responsabilité de représentation politique des intérêts des travailleuses et travailleurs, membres ou non d'un syndicat de la région, en siégeant au sein de divers lieux de décisions régionaux et locaux.

Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

CALACS-Laurentides

Le CALACS-Laurentides, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, aide et soutient les femmes et les jeunes filles de 12 ans et plus ayant vécu une agression à caractère sexuel. Il prévient, sensibilise et informe la population ainsi que les divers intervenants des milieux susceptibles d'intervenir auprès des victimes d'agressions sexuelles. Il défend les intérêts des femmes dans la lutte contre les agressions à caractère sexuel et fait la promotion des rapports égalitaires entre les sexes. Situé à Saint-Jérôme, il dessert les six MRC de la région des Basses-Laurentides : Pays-d'en-Haut, Rivière-du-Nord, Mirabel, Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Argenteuil.

L'Élan-CALACS

L'Élan-CALACS est un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, situé dans les Hautes-Laurentides. Le Centre offre gratuitement des services d'aide aux femmes et adolescentes de 12 ans et plus ayant vécu une ou des agressions sexuelles récentes ou passées. Les intervenantes assurent un rôle de prévention, d'éducation et de sensibilisation face à la problématique, surtout auprès des jeunes. Elles sont en action pour défendre les droits des femmes ayant vécu des agressions sexuelles, pour contrer la violence sexuelle et pour faire la promotion des rapports égalitaires.

Organismes communautaires et regroupements comportant un volet Condition féminine

Fonds d'Emprunt des Laurentides

Le Fonds d'Emprunt des Laurentides a pour mission de développer l'entrepreneuriat et l'autonomie financière des membres de sa communauté, spécialement chez les femmes. Depuis 1998, il offre des services bilingues, des formations et du financement aux entrepreneurs et aux individus de la région. Leur outil Femmes et Argent est un guide de survie qui a remporté plusieurs honneurs, et ce, tant au niveau provincial que national. Le guide permet aux femmes de contrôler leur vie financière de façon simple et efficace.

Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ – CSQ)

L'AREQ affirme sa volonté de reconnaître dans sa mission le principe de l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes aînées et de contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste.

Droits et recours Laurentides

L'organisme régional Droits et recours Laurentides travaille pour la promotion, le respect et la défense des droits des personnes et des groupes de personnes qui ont - ou qui ont eu - des problèmes de santé mentale. L'organisme travaille auprès des personnes directement concernées dans un principe d'appropriation du pouvoir et de respect du rythme et des choix de la personne tout en les accompagnant dans l'ensemble des droits sociaux.

Centre d'Accompagnement Personnalisé pour Jeunes Enceintes ou Mères (CAP JEM)

L'OBNL desservira toutes les Laurentides en ouvrant une ressource d'hébergement à loyers économiques pour jeunes femmes enceintes ou mères dans le besoin ayant un projet de vie. Celles-ci pourront bénéficier d'un soutien au quotidien selon leurs besoins, échanger avec leurs pairs et participer à divers ateliers également offerts à la communauté. Ce projet vise donc à « tendre la main » à ces jeunes mères et à les guider vers une autonomie appropriée, le temps qu'elles développent la base de différentes habiletés nécessaires à une bonne intégration dans la société. Ce projet a aussi pour but d'être un tremplin pour les propulser hors du cercle vicieux de la pauvreté et de l'isolement, et ce, pour le mieux-être actuel et futur de deux générations : la jeune mère et son enfant.

Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants

L'Ombre-Elle

L'Ombre-Elle accueille les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants de façon confidentielle et sécuritaire pour des périodes transitoires variables. L'organisme adopte une approche féministe et se veut un endroit pour partager son vécu en toute confiance et sans jugement. Il propose de l'accompagnement, du temps de réflexion et des rencontres individuelles ou de groupe dans trois points de service. En plus d'informer la population et les femmes elles-mêmes, l'Ombre-Elle dénonce et prévient la violence conjugale sous toutes ses formes.

Maison d'accueil Le Mitan inc.

Depuis 1980, Le Mitan accueille les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants en leur offrant un milieu sécuritaire. C'est un refuge qui permet aux femmes de briser leur isolement et, dans le respect du lien aux mères, de briser l'isolement des enfants et des adolescents en hébergement. Le Mitan offre de l'hébergement, de la relation d'aide, ainsi qu'un rapport d'égalité et de solidarité. Le Mitan, c'est aussi sensibiliser, dénoncer, prévenir, et ce, en partenariat autant que possible.

La Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides

Beaucoup plus qu'une maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale/amoureuse et leurs enfants, la Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides accueille les femmes qui se questionnent sur la qualité de leurs relations et leur offre un temps de réflexion et de ressourcement dans un milieu sécuritaire et sans jugement. Les femmes peuvent compter sur le soutien d'intervenantes chevronnées et à l'écoute de leurs besoins, tant en hébergement que dans des suivis à l'externe, des démarches personnelles ou dans le cadre d'ateliers structurés.

La Maison d'Ariane

La Maison d'Ariane offre un endroit sécuritaire aux femmes et à leurs enfants, où il est possible de reprendre le pouvoir sur sa vie dans le respect et l'égalité. Les services et activités sont variés et adaptés à la réalité et au rythme des femmes et des enfants. L'offre de service comprend l'hébergement, les services externes tels que des rencontres individuelles et de groupe, le volet de sensibilisation à la violence conjugale et de promotion de rapports égalitaires, ainsi que le volet de la défense individuelle et collective des droits. Les services d'écoute téléphonique, offerts 24 heures/7 jours, sont confidentiels et gratuits.

La Citad'Elle de Lachute

La maison reçoit des femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales, et leurs enfants.

Dans une perspective féministe de lutte contre les violence envers les femmes, nous cherchons à leur redonner confiance, estime, et pouvoir sur leur vie!

Autonomie économique des femmes
un prérequis à l'égalité

EN 2011, LES FEMMES REPRÉSENTENT 50,5 % DE LA POPULATION DE LA RÉGION DES LAURENTIDES

Au recensement de 2011, la population des Laurentides compte 559 700 personnes, dont 282 535 femmes et 277 165 hommes. La région regroupe 7,1 % de la population québécoise, ce qui en fait la 4e région la plus populeuse au Québec.

En 2011, 16,5 % des femmes ont moins de 15 ans et 39,8 % ont moins de 35 ans. Les femmes de 65 ans et plus représentent 15,3 % de la population régionale féminine. L'âge médian des femmes est de 42,7 ans, plus jeune que dans le reste du Québec (43 ans). L'âge varie beaucoup d'une MRC à l'autre, passant de 51,4 ans dans les Pays-d'en-Haut, MRC de prédilection des personnes retraitées et préretraitées, à 34,8 ans dans Mirabel, où plusieurs jeunes familles choisissent de s'y installer.

Portrait statistique de la région des Laurentides[1]

L'autonomie économique des femmes demeure un enjeu majeur dans la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes, puisqu'elle est intimement liée à leur liberté de choix, dans tous les aspects de leur vie

La région des Laurentides compte 162 940 familles, dont 67 295 (41,1 %) ont au moins un enfant d'âge mineur et 26 380 (16,2 %) comptent au moins un enfant d'âge préscolaire. La grande majorité de ces familles (83,8 %) sont formées d'un couple. Dans 43,7 % des cas, ces couples vivent en union de fait, proportion plus élevée que dans le reste du Québec (37,8 %). Cette différence entre la région et la province est encore plus marquée parmi les couples avec enfant. Par exemple, 66,9 % des couples avec enfant de 5 ans et moins sont des conjoints de fait comparativement à 54,9 % dans le reste du Québec.

Union de fait

L'union de fait pose des enjeux importants en matière d'autonomie financière des femmes. À l'heure actuelle, le Québec est la seule province canadienne qui ne garantit pas la même protection aux conjointes et conjoints de fait qu'aux couples mariés ou unis civilement. En cas de séparation, aucune obligation alimentaire pour le conjoint le plus vulnérable ni aucune règle régissant le partage du patrimoine familial ne s'appliquent. Compte tenu des inégalités persistantes sur le marché du travail et sur le plan du revenu, de la monoparentalité qui repose essentiellement sur les femmes, des interruptions de carrière plus fréquentes et plus longues en raison de la maternité et des obligations familiales, **le risque de se retrouver dans une situation économique précaire en cas de séparation, surtout en l'absence d'un contrat de vie commune, est beaucoup plus important pour les conjointes de fait.**[2]

[1] Ce portrait a été rédigé par Josée Camarra, responsable régionale au Conseil du statut de la femme. À moins d'indication contraire, les statistiques contenues dans le présent document proviennent de compilations spéciales préparées pour le Conseil à partir, notamment, des données du recensement canadien et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

[2] Conseil du statut de la femme, Pour une véritable protection juridique des conjointes de fait, 2014. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-pour-une-veritable-protection-juridique-des-conjointes-de-fait.pdf

Répartition de la population régionale et taux de féminité

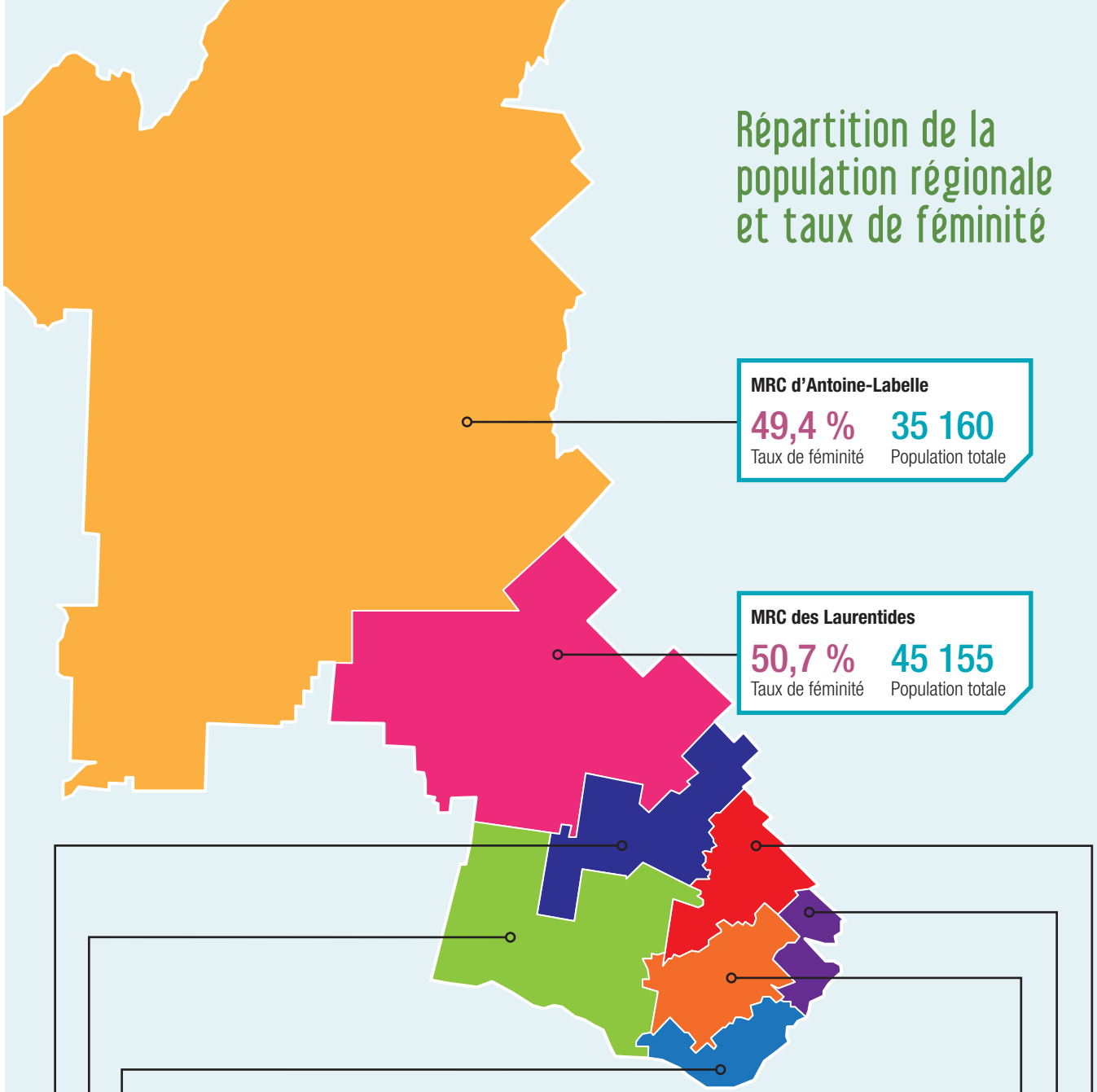

MRC d'Antoine-Labelle
49,4 % Taux de féminité
35 160 Population totale

MRC des Laurentides
50,7 % Taux de féminité
45 155 Population totale

MRC de Deux-Montagnes
50,7 % Taux de féminité
95 670 Population totale

MRC d'Argenteuil
50,1 % Taux de féminité
32 115 Population totale

MRC des Pays-d'en-Haut
50,6 % Taux de féminité
40 330 Population totale

MRC de Mirabel
49,7 % Taux de féminité
41 955 Population totale

MRC Thérèse-De Blainville
50,7 % Taux de féminité
154 145 Population totale

MRC de la Rivière-du-Nord
50,5 % Taux de féminité
115 165 Population totale

Monoparentalité

Il y a 26 460 familles monoparentales dans les Laurentides, soit 28,3 % de toutes les familles avec enfant. Parmi elles, 72,5 % ont une femme à leur tête, proportion qui atteint 79,9 % lorsque la famille compte au moins un enfant d'âge préscolaire à la maison. **Les familles monoparentales disposent d'un revenu moins élevé que celui des familles biparentales, leur revenu médian après impôt atteignant, dans la région, 38 110 $ comparativement à 64 770 $ chez les familles biparentales.**[3] Elles sont également plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu. En 2011, 23 % des familles monoparentales avec au moins un enfant de 24 ans et moins (5 230 familles) se trouvaient dans cette situation comparativement à 4,4 % des familles biparentales.[4] La situation s'est toutefois améliorée par rapport à 2007, les taux de faible revenu des familles monoparentales ayant diminué dans la région et les MRC.

Taux de faible revenu, Familles monoparentales, Laurentides et MRC[5]

Plusieurs études soulignent le « rôle facilitateur » de l'offre de services de garde sur la participation des femmes au marché du travail et établissent une relation positive, non seulement entre le programme lui-même et le niveau de participation des femmes au travail, mais aussi entre le montant et la réduction du tarif des services de garde et la participation des femmes au marché du travail.[6]

Il existe encore aujourd'hui des préjugés tenaces qui entourent la monoparentalité et auxquels les mères seules sont confrontées : réticence des employeurs à les embaucher de crainte qu'elles ne s'absentent plus souvent, réticence des propriétaires à louer l'appartement convoité de crainte qu'elles ne soient pas en mesure d'assumer le coût du loyer ou encore le préjugé voulant que l'enfant soit nécessairement un enfant à problème à cause de l'absence du père.[7]

Vieillir au féminin

Vivre seule les dernières années de sa vie fait partie de l'expérience du vieillissement de nombreuses femmes. Les femmes forment 53,6 % des personnes de 65 ans et plus, taux de féminité qui passe à 55 % chez les 75-84 ans et à 68,3 % chez les 85 ans et plus.

L'espérance de vie plus longue des femmes et le choix d'un conjoint généralement plus âgé qu'elles font qu'à partir de 65 ans, elles **sont moins susceptibles que les hommes de vivre en couple et cette différence s'accentue à mesure qu'elles vieillissent.**

% de personnes de 65 ans et plus vivant en couple, selon le sexe, région des Laurentides, 2011

Groupes d'âge	Femmes vivant en couple	Hommes vivant en couple
65 à 79 ans	57,1 %	75,5 %
80 ans et plus	25,3 %	64,7 %

[3] ISQ, Bulletin statistique régional, p. 10, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2014/15-Laurentides.pdf

[4] ISQ, Nombre de familles à faible revenu, selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2011, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/nbr_familles.htm; Taux de familles à faible revenu, selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2011, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/mfr_taux.htm

[5] ISQ, Taux de faible revenu selon le type de famille, MRC des Laurentides, 2007-2011, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil15/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/prop_fam15_mrc.htm. Pour la définition de la mesure de faible revenu : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/fam019-fra.cfm

[6] Conseil du statut de la femme, Impact d'une modulation de la contribution parentale aux services de garde subventionnés sur la participation des femmes au marché du travail, 2014, p. 21. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-impact-dune-modulation-de-la-contribution-parentale-aux-services-de-garde-subventionnes.pdf

[7] Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec. Femmes et monoparentalité : Agir sur la pauvreté pour atteindre l'égalité, http://www.fafmrq.org/publications/femmes-et-monoparentalite-agir-sur-la-pauvrete-pour-atteindre-legalite-janvier-2011/; Mères monoparentales : des « héroïnes » nouveau genre. http://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/actualites/613589/meres-monoparentales-des-heroines-nouveau-genre/http://www.nouvelleshebdo.com/Actualites/Vos-nouvelles/2013-02-22/article-3182966/Meres-monoparentales%3A-des-%26laquo%3B-heroines-%26raquo%3B-nouveau-genre/1

Les femmes seront donc plus souvent seules pour assumer les coûts de la vie au quotidien, ceux reliés à l'habitation, aux services et aux soins à domicile, etc., et elles disposeront d'un revenu inférieur à celui des hommes pour le faire. Au Québec, 50 % des femmes de 65 ans et plus vivant seules disposent d'un revenu après impôt inférieur à 19 900 $, comparativement à un revenu médian de 24 800 $ chez les hommes.[8] Depuis 2007, ce revenu suit une tendance à la baisse chez les femmes alors qu'il est en hausse chez les hommes. Dans la région des Laurentides, en 2011, 8,3 % des femmes de 65 ans et plus vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à 3,2 % des hommes de ce groupe d'âge.

La majorité des personnes de 65 ans et plus vivent dans leur domicile, et ce, jusqu'à un âge très avancé, mais cette tendance est plus marquée chez les hommes. **Les femmes sont plus nombreuses à vivre en logement collectif, catégorie qui comprend notamment les résidences pour personnes âgées, mode d'habitation qui peut s'avérer coûteux.** Selon le *Rapport sur les résidences pour personnes âgées*, dans la région des Laurentides, en 2012, le loyer moyen d'une place standard en résidence privée pour personnes âgées se chiffrait à 1 431 $.[9]

En 2009, au Québec, 45 000 personnes de 65 ans et plus ont affirmé qu'au moins un de leur besoin en matière de soins à domicile n'était pas satisfait; 31 000 de ces personnes étaient des femmes. Parmi les principales raisons invoquées : la situation personnelle, dont l'incapacité de payer, et le système de santé, dont le manque de disponibilité des services. Les travaux ménagers et les soins personnels sont les tâches pour lesquelles les personnes âgées avaient le plus souvent besoin d'aide professionnelle sans cependant la recevoir.[10]

La poursuite des études au-delà du secondaire, au niveau collégial et particulièrement au niveau universitaire, reste un choix payant pour les femmes.

Éducation

L'éducation est un incontournable de l'autonomie économique des femmes. Le niveau de scolarité a un effet positif sur le taux d'emploi des femmes et réduit les écarts avec le taux d'emploi des hommes. Le taux d'emploi des femmes passe de 64,6 % lorsque le plus haut niveau de scolarité est le secondaire et à 79,7 % lorsqu'elles ont obtenu un diplôme d'études collégiales. Ces taux d'emploi atteignent respectivement 73,4 % et 83 % chez les hommes qui détiennent un diplôme équivalent. L'obtention d'un grade universitaire rapproche encore davantage le taux d'emploi des femmes de celui des hommes, 85,7 % et 87 %, ce qui confirme l'importance des études supérieures dans l'amélioration des conditions de vie des femmes et dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Décrochage scolaire

Le marché de l'emploi pour les femmes peu scolarisées ou qui ont une formation professionnelle est nettement moins avantageux que pour les hommes et se résume à des emplois peu rémunérés, précaires et peu valorisés.

Plusieurs jeunes femmes quitteront l'école sans avoir obtenu de diplôme ou de qualification. Dans la région des Laurentides, en 2011, 8,4 % des jeunes filles et 11,7 % des jeunes hommes de 15 à 24 ans sont dans cette situation. Le décrochage scolaire annonce des perspectives économiques nettement plus sombres pour les décrocheuses que pour les décrocheurs. D'abord, le marché de l'emploi est beaucoup plus restreint pour les jeunes décrocheuses. Dans les Laurentides, on dénombre seulement trois professions à majorité féminine qui comptent 25 % ou plus de personnes sans diplôme ayant occupé un emploi au cours de l'année, comparativement à 49 professions à majorité

[8] Statistique Canada, Tableau 202-0605, Revenu médian après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants de 2011, annuel (dollars) CANSIM (base de données). Site consulté le 5 février 2015.

[9] Une place standard est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays. Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) Rapport sur les résidences pour personnes âgées, Faits saillants – Canada, http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65989/65989_2012_A01.pdf

[10] Hoover, Mélanie et Michelle Rotermann, Le recours aux soins à domicile par les personnes âgées et les besoins insatisfaits, 2009, Ottawa, Statistique Canada. Étude réalisée par Statistique Canada, no 82-003X au catalogue (décembre), p. 1-9.

masculine. Par ailleurs, alors que les hommes sans diplôme affichent un taux d'emploi de 55,2 %, celui des femmes n'atteint que 41 %, un écart de 12 points de pourcentage (chez les 25-34 ans, l'écart atteint 23,3 points de pourcentage). Enfin, le décrochage scolaire s'accompagne aussi de revenus d'emploi beaucoup moins élevés chez les femmes que chez les hommes : au Québec, les travailleuses qui n'ont fait que des études secondaires partielles ont des gains moyens équivalant à 67,7 % de ceux de leurs homologues masculins. Ces inégalités de revenus auront des répercussions tout au long de la vie des décrocheuses.

Notre compréhension du phénomène du décrochage scolaire reste très partielle si l'on ne tient pas compte des indicateurs du marché du travail et du revenu, qui mettent en lumière la **plus grande vulnérabilité économique des décrocheuses**. Mentionnons également la difficulté accrue pour les jeunes mères, plus susceptibles que les jeunes pères d'être à la tête d'une famille monoparentale, à reprendre les études dans un contexte de conciliation études-famille qu'elles assument dans une plus large part.

Les femmes ont obtenu le droit d'étudier et de le faire dans le domaine de leur choix. Par contre, toutes les femmes de la région ne sont pas nécessairement en mesure de réaliser leurs aspirations en matière d'éducation. L'accès à l'éducation est déterminé par différents facteurs – niveau de revenu, accès à un moyen de transport, proximité et diversité de l'offre de programmes de formation, obligations familiales, monoparentalité, etc. Pour certaines femmes, ces éléments demeurent des obstacles.

Marché de l'emploi

Les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché de l'emploi persistent. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail est un changement majeur de notre société. Qu'elles soient mariées ou célibataires, qu'elles aient des enfants ou non, la part des femmes au sein de la population active n'a cessé de croître au cours des 50 dernières années.

Malgré des avancées certaines, les femmes affichent encore des taux d'emploi moins élevés que ceux des hommes et sont plus susceptibles de travailler à temps partiel. La main-d'œuvre féminine est regroupée au sein d'un éventail plus restreint de métiers et de professions et les femmes semblent éprouver, encore aujourd'hui, plus de difficulté non seulement à se trouver un emploi, mais à en trouver un de qualité équivalente à ceux que décrochent leurs homologues masculins.

En 2011, les femmes de la région des Laurentides affichent un taux d'emploi de 59 % comparativement à 64,9 % chez les hommes. Cet écart se maintient pour tous les groupes d'âge, sauf chez les 15-24 ans.

Le travail à temps partiel pose des enjeux importants en matière de qualité et de sécurité d'emploi, de rémunération et d'avantages sociaux. Dans la région, 18,1 % des femmes ayant travaillé en 2010 occupaient un **emploi à temps partiel** (chez les hommes, ils étaient 10,7 %). C'est la **proportion la plus élevée au Québec**, avec celle de l'Estrie. Pour plusieurs femmes, ce régime de travail signifie des revenus d'emploi moins importants, ce qui aura des **répercussions** sur les revenus dont elles disposeront tout au long de leur vie adulte et au moment de la retraite.

> *Au Québec, en 2013, 90,1 % des personnes qui avaient choisi le travail à temps partiel pour prendre soin des enfants ou pour d'autres obligations personnelles ou familiales sont des femmes.*
>
> — *Statistique Canada, CANSIM, 282-0014*

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer travailler à temps partiel pour prendre soin des enfants ou pour répondre à d'autres obligations personnelles ou familiales (10,7 % comparativement à 2,2 % des hommes). Par ailleurs, 57,8 % des personnes qui travaillaient à temps partiel en raison de la conjoncture économique ou parce qu'elles n'avaient pas réussi à trouver un emploi à temps plein étaient des femmes.[11]

Une main-d'oeuvre peu diversifiée

En 2011, la main-d'œuvre féminine régionale reste peu diversifiée. La grande majorité des femmes (88,9 %) qui travaillent le font dans le secteur des services, alors que seulement 9,2 % le font dans le secteur de la transformation.

[11] Statistique Canada, Tableau 282-0014, Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi à temps partiel selon la raison pour le travail à temps partiel, le sexe et le groupe d'âge, annuel (personnes), CANSIM (base de données). Site consulté le 6 février 2015.

Par ailleurs, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 42,8 % de l'ensemble de la main-d'œuvre féminine régionale. En comparaison, 28,6 % de la main-d'œuvre masculine régionale est concentrée dans les 15 principales professions masculines.

Les femmes occupent une faible part de la main-d'œuvre de certaines industries, dont celle de la fabrication (28,2 %), de la fabrication de matériel de transport (19,9 %), de la fabrication de produits minéraux non métalliques (9,9 %) et de la construction (12,3 %).

Ensemble, ces cinq professions regroupent 22 % de la main-d'œuvre féminine régionale :

1. *Adjointe administrative*
2. *Vendeuse, commerce de détail*
3. *Caissière*
4. *Éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance*
5. *Infirmière*

Le revenu moyen d'emploi des travailleuses est moins élevé que celui des travailleurs, que ce soit pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes (27 708 $ comparativement à 35 530 $) ou pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les hommes (20 479 $ comparativement à 33 467 $). Dans l'une ou l'autre de ces catégories, mentionnons également que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler à temps plein toute l'année.

Les luttes féministes des 100 dernières années ont permis aux femmes d'accéder aux études supérieures dans toutes les disciplines et à l'ensemble des professions. Certaines des professions autrefois réservées aux hommes – médecine, droit, notariat – sont aujourd'hui composées d'une majorité de femmes ou en voie de l'être. Ces luttes visaient à favoriser l'autonomie économique des femmes.

On s'est peu attardé cependant à la situation des femmes qui ont cessé leurs études après le secondaire ou qui ont choisi une formation professionnelle. À celles qui exercent, par exemple, les métiers d'esthéticienne, de serveuse, de caissière, de coiffeuse ou de vendeuse. Ces métiers regroupent une part importante de la main-d'œuvre féminine et sont, la plupart du temps, peu rémunérés, précaires et peu valorisés. En comparaison, les emplois manuels qui exigent au plus un diplôme d'études secondaires et qui sont à majorité masculine sont nettement mieux payés que les emplois de services qu'exercent les femmes.[12]

Un fait demeure : coiffeuses, caissières et commis-vendeuses, entre autres, travaillent dans des conditions pas toujours faciles et pour une bouchée de pain. Serait-il temps de donner une valeur nouvelle à ces métiers?

— La Gazette des femmes

S'il faut poursuivre les efforts pour un meilleur accès aux métiers traditionnellement masculins pour les femmes, il faudrait aussi **rehausser la valeur accordée à la plupart des métiers traditionnellement féminins**, revalorisation qui se traduirait notamment par une rémunération plus élevée et une amélioration des conditions de travail.

À l'heure actuelle, un certain nombre de jeunes femmes remettent en question le modèle de la conciliation travail-famille comme modèle unique de concilier carrière et maternité. Le choix de rester à la maison pour élever les enfants, d'interrompre sa carrière pendant les premières années de vie des enfants et de reprendre une fois qu'ils entreront à l'école est le modèle privilégié. Un choix risqué? Retour en arrière? Menace à l'autonomie financière des femmes?[13]

— La Gazette des femmes, hors série, 2013

[12] La Gazette des femmes, Métiers traditionnels, les oubliés des féministes? http://www.gazettedesfemmes.ca/8290/metiers-traditionnels-les-oublies-des-feministes/. Site consulté le 11 mars 2015.

[13] La Gazette des femmes, hors-série. 2013. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/feuilletage/978-2-551-25215-2/index.html. Site consulté le 25 mars 2015.

Conciliation travail-famille-études

La conciliation travail-famille-études est une affaire collective, pas seulement une affaire de femmes. C'est pourtant une réalité que les femmes connaissent et qu'elles continuent d'assumer dans une plus large part que les hommes. Des mesures sociales importantes, telles la création d'un réseau de garderies à contribution réduite et l'instauration de congés parentaux, ont favorisé un meilleur partage de ces tâches et une plus grande implication des hommes dans les soins aux enfants. Ces mesures ont également permis aux femmes de **conserver leur lien d'emploi et de réduire les répercussions de la maternité et des responsabilités familiales sur leur cheminement de carrière et leurs revenus d'emploi.**

La présence d'enfants à la maison affecte différemment la participation des femmes et des hommes au marché du travail. En 2011, le taux d'emploi respectif des femmes et des hommes âgés de 25 à 54 ans sans enfant est de 80,2 % et 80,3 %. Chez les femmes, ce taux d'emploi reste pratiquement inchangé lorsqu'elles ont un enfant de moins de 15 ans à la maison (80 %), mais il baisse à 77,4 % lorsque cet enfant a moins de 6 ans. En revanche, le taux d'emploi des hommes augmente de façon très marquée, qu'ils aient un enfant de moins de 15 ans (90,9 %) ou d'âge préscolaire (91,3 %). **La monoparentalité pèse plus lourdement sur le taux d'emploi des mères que sur celui des pères**, ceci étant particulièrement vrai lorsque les enfants dont ils ont la charge sont d'âge préscolaire (taux d'emploi : 64,6 % chez les mères seules comparativement à 86,2 % chez les pères seuls).

Les femmes étant de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde sont des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

Selon certaines études, la participation des femmes au marché du travail se serait accrue de 5 à 12 % selon l'âge des enfants, notamment.[14]

En 2011, la région des Laurentides compte 15 749 places offertes en services de garde. Cela représente 50,7 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans, ce qui est semblable au ratio de 2006 (50,4), mais plus faible que celui pour l'ensemble du Québec (52,8). Les places à contribution réduite représentent 94,1 % des places offertes dans la région.

Proche aidante

En matière de conciliation, le vieillissement de la population pose également un enjeu important pour les femmes qui sont plus nombreuses que les hommes à jouer le rôle de personne proche aidante. Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en 2031, le quart de la population des Laurentides sera âgée de 65 ans et plus. Les responsabilités liées à la prise en charge d'un proche en perte d'autonomie ou aux prises avec une maladie chronique risquent de devenir plus exigeantes. En 2007[15], au Québec, on estime à environ 843 000 le nombre de personnes proches aidantes, soit 26 % de l'ensemble de la population. La majorité de ces personnes (80 %) sont âgées entre 45 et 64 ans, tranches d'âge où les taux d'emploi sont élevés. Dans ce groupe d'âge, 36 % des femmes comparativement à 24 % des hommes sont des personnes proches aidantes.

Le rôle de personne proche aidante se vit différemment selon que l'on soit une femme ou un homme. La différence se situe dans le type d'aide et de services rendus, ainsi que dans le nombre d'heures qu'elle y consacre par semaine : une heure ou moins (19 % des femmes, 27 % des hommes); 4 à 9 heures (26 % des femmes, 23 % des hommes); 10 heures et plus (30 % des femmes, 20 % des hommes).

Selon les données compilées par l'organisme L'Appui Laurentides sur le nombre de contacts reçus par la Ligne Info-aidant des Laurentides[16], 82 % des personnes qui ont contacté l'organisme sont des femmes, 51 % sont les enfants, 29 % sont les conjoints-es de la personne aidée et 34 % vivent avec la personne aidée. Par ailleurs, 30 % des personnes ont nommé avoir besoin d'information, 31 % de soutien psychologique et 20 % de répit. Les répercussions sur l'autonomie économique des femmes qui assument ce rôle peuvent être importantes.

[14] Conseil du statut de la femme, Impact de la modulation de la contribution parentale aux services de garde subventionnés sur la participation des femmes au marché du travail, p. 22. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-impact-dune-modulation-de-la-contribution-parentale-aux-services-de-garde-subventionnes.pdf

[15] Institut de la statistique du Québec, Portrait des personnes proches aidantes âgées de 45 ans et plus, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no27.pdf

[16] L'Appui Laurentides, Données recueillies pour la période d'avril à septembre 2014

Revenu

Les inégalités de revenu entre les femmes et les hommes contribuent à maintenir les inégalités économiques vécues par les femmes, et ce, à toutes les étapes de leur vie. Malgré les avancées réalisées par les femmes, elles continuent de toucher un revenu d'emploi inférieur à celui des hommes et sont plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu. Des revenus insuffisants ou absents ont des répercussions sur tous les aspects de leur vie et sur celle de leurs enfants, dont elles ont plus souvent la charge.

Le revenu des personnes provient de diverses sources, dont l'emploi, les placements, les rentes, les pensions de retraite, les transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi est un élément déterminant de l'autonomie économique des femmes, car il est la principale source de leur revenu total et aussi parce qu'il a des répercussions sur d'autres sources de revenus dont le montant est calculé dans une large mesure à partir des gains obtenus au cours de la vie active. Un revenu d'emploi moins élevé signifie une moins grande capacité à épargner, moins de latitude pour investir dans une entreprise ou encore des revenus de retraite moins élevés que ceux des hommes.

Dans les Laurentides, près d'une femme sur cinq dispose d'un revenu total de moins de 10 000 $.

En 2011, le revenu d'emploi moyen des femmes de la région des Laurentides est de 30 230 $ comparativement à 42 413 $ chez les hommes, une différence de 12 183 $ ou un ratio de 71,3 %. **Peu importe le groupe d'âge, le revenu d'emploi moyen des femmes est moins élevé que celui des hommes et la différence s'accentue à mesure qu'elles vieillissent.**

Ces inégalités de revenu se traduisent par une plus grande proportion de femmes que d'hommes, qui disposent d'un revenu de moins de 20 000 $ (42,2 %) comparativement à 28,9 %, et une proportion plus faible de femmes dont le revenu est de 70 000 $ et plus (6,2 % comparativement à 15,6 %).

Ces inégalités de revenu se traduisent aussi par une proportion plus élevée de femmes (9,2 %) que d'hommes (8 %) qui vivent sous le seuil de faible revenu, différence qui se maintient pour tous les groupes d'âge. Ce sont les femmes et les hommes de 55 à 64 ans qui sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation (11,3 % et 9,7 % respectivement).

La participation au marché du travail est au cœur de l'autonomie économique des femmes, prérequis de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le décrochage scolaire, la précarité, l'accès plus difficile à des emplois de qualité ou l'absence de travail placent les femmes en situation de dépendance économique vis-à-vis de leur conjoint, et une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière. Dans le cas des femmes monoparentales ou vieillissant seules, ces facteurs pourront facilement les faire glisser vers un état de vulnérabilité économique, voire de grande pauvreté.

Les finances MAIS QU'EN EST-IL DE NOUS?

Nos vies sont remplies de déplacements, de réunions, d'histoires à raconter avant de s'endormir, d'entrainements, de préparation de repas et de cours du soir. Nous vivons à cent milles à l'heure en veillant au confort, à la sécurité et au bonheur de toutes les personnes qui nous entourent. Mais qu'en est-il de nous? Prenons-nous notre santé à cœur?

Aujourd'hui, les publicités et les conseils pour améliorer notre état de santé abondent de partout. Les femmes discutent, s'échangent des recettes et s'encouragent à courir mieux. Mais il y a un autre objectif de bonne santé qui devrait lui aussi figurer sur notre liste : celui de mettre nos finances en forme. Portons-nous attention à notre santé financière? Demandons-nous conseil à nos amis et à nos proches? Nous encourageons-nous à définir et à atteindre nos objectifs? Prenons-nous le temps de nous éduquer financièrement?

Éducation financière : un impératif à la prospérité

L'éducation financière nous permet de savoir comment gérer au mieux notre argent en fonction de nos objectifs de vie et de notre contexte économique et financier. Ses vertus sont nombreuses, aussi bien pour l'individu que pour l'ensemble de la société. Chacun peut ainsi plus facilement optimiser la gestion de ses finances personnelles et anticiper les imprévus. L'éducation financière auprès des femmes est cruciale pour prendre le contrôle de notre entourage, réduire le stress et se planifier un avenir prospère.

Prévenir et non réagir!

Bien que plusieurs femmes soient dans une situation économique confortable, personne n'est à l'abri des chocs, pertes et imprévus. Nous ne sommes pas à l'abri des arrêts de travail temporaires, des invalidités, des maladies de longue durée, des pertes d'emploi ou encore d'une séparation. Malgré tout, grâce à l'éducation financière, quelle que soit la gravité de l'épreuve, nous sommes en mesure d'aller de l'avant. En étant bien préparée et en comprenant notre situation financière, il est possible pour chacune d'entre nous de trouver des solutions adéquates pour réduire ou prévenir les conséquences. Apprenons de nos expériences passées et planifions notre futur!

Et si on prenait 30 minutes par semaine pour mettre notre portefeuille en forme?

Au Fonds d'Emprunt des Laurentides, nous sommes une équipe de six travailleuses qui croient que la condition féminine touche tout le monde. Ensemble, nous sommes mères de 12 enfants et grands-mères de quatre. Nous sommes aussi conjointes, voisines, consœurs, coéquipières, belles-mères, aidantes naturelles, belles-filles, épouses, belles-sœurs, tantes, mères monoparentales et bénévoles. Ensemble, nous travaillons à faire évoluer la condition féminine et à augmenter la prospérité économique des femmes.

Le décrochage scolaire chez les filles

Joanne BERTRAND • Vice-présidente au secrétariat et à la trésorerie,
FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT www.lafae.qc.ca

L'impact de la scolarisation

Joanne Bertrand est vice-présidente de la Fédération autonome de l'enseignement et responsable du dossier de la condition des femmes depuis juin 2013. De 2007 à 2013, elle a été présidente du Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie des Mille-Îles.

En 2012, la Fédération autonome de l'enseignement, en collaboration avec Relais-femmes, rend publique une étude exploratoire sur le décrochage scolaire des filles. À cette époque, le décrochage des filles est peu abordé dans l'espace public et quasi absent de l'espace médiatique.

Force a été de reconnaître que les raisons qui compromettent la scolarisation des filles sont également peu documentées et, par conséquent, peu prises en compte dans les plans de lutte au décrochage scolaire.

Ce que la recherche FAE-Relais-femmes a mis en lumière :

- L'origine sociale demeure le premier facteur agissant sur la réussite scolaire des enfants.
- Dès 1996, des chercheurs ont établi un lien de causalité entre la scolarité de la mère et celle de leurs enfants.
- Dans le calcul de l'indice de défavorisation, le MELS tient compte du niveau de scolarité de la mère comme facteur d'influence principal de la réussite éducative des enfants.
- Pour 77 % des décrocheuses rencontrées, leur mère n'a pas terminé ses études secondaires.
- Les filles décrochent davantage pour des raisons personnelles telles que les difficultés familiales, une grossesse, etc.
- Les résultats démontrent que les décrocheuses sont davantage soumises, au cours de leur vie, à une situation économique marquée par la précarité et la pauvreté ou par la dépendance.
- La recherche indique aussi qu'il est plus difficile, pour une décrocheuse que pour un décrocheur, de faire un retour aux études.
- Pour les filles, la présence d'enfants constitue autant une motivation qu'un obstacle à faire un retour aux études.

Les données régionales des Laurentides tendent à confirmer ces résultats de recherche.

- Dans 4 des 5 commissions scolaires de la région, le taux de décrochage des filles est supérieur à la moyenne québécoise. Il y a urgence d'agir!
- Les femmes de la région sont plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu.
- L'écart de revenu entre les femmes et les hommes est l'un des plus élevés au Québec.
- Seulement 31 % des femmes non diplômées occupent un emploi.

« La lutte contre le décrochage des filles s'avère primordiale pour accroître leur scolarisation et celle de leurs enfants, lutter contre la pauvreté et favoriser l'égalité des sexes. »

LES RESSOURCES

http://www.lafae.qc.ca/centre-doc?pageid=0&sujet=&annee=&subsujet=filles

http://www.relais-femmes.qc.ca/

Pourquoi les femmes gagnent-elles moins que les hommes ?

▶ Carole **VINCENT** • Économiste et consultante indépendante

L'importance des choix éducationnels et professionnels des femmes

Carole Vincent est économiste et consultante indépendante. Depuis 20 ans, elle mène des recherches qui soutiennent et informent l'élaboration de politiques favorisant l'autonomie économique des personnes, surtout en lien avec leur participation au marché du travail.

Malgré les progrès remarquables que les femmes ont réalisés en matière de scolarisation, elles continuent d'afficher un revenu de travail inférieur à celui des hommes. Aujourd'hui, le salaire horaire moyen des femmes qui travaillent à temps plein au Québec représente environ 90 % de celui des hommes. On doit se réjouir que l'écart salarial entre les sexes se soit atténué au cours des récentes décennies, mais pourquoi un écart persiste-t-il?

La recherche sur le sujet nous enseigne que le fait que les femmes soient peu présentes dans certains métiers et professions contribue de façon importante aux écarts salariaux entre les sexes. Malgré des percées récentes dans des domaines plus traditionnellement masculins, les femmes sont trop peu nombreuses à choisir des parcours professionnels plus payants. Elles continuent d'être concentrées dans un éventail plus restreint de professions et de secteurs d'activités que les hommes et forment la majorité des travailleurs qui occupent les emplois les moins bien payés et les postes subalternes. En particulier, la forte concentration des femmes dans le secteur de la santé serait un facteur-clé expliquant les écarts salariaux entre les sexes au Canada.

« La promotion de la diversification des choix de carrière des femmes serait possiblement le meilleur outil de lutte aux inégalités économiques entre les femmes et les hommes. »

« La promotion de la diversification des choix de carrière des femmes serait possiblement le meilleur outil de lutte aux inégalités économiques entre les femmes et les hommes. »

Il est crucial d'encourager les jeunes femmes à élargir leurs horizons quant aux domaines d'études qu'elles choisissent. Il faut sensibiliser tous les acteurs du monde du travail – employeurs, travailleuses et travailleurs, syndicats – afin que le plus grand nombre reconnaisse la persistance des stéréotypes de genres en milieu de travail et les coûts associés à leurs effets néfastes, tant d'un point de vue personnel que collectif. L'atteinte d'une masse critique de femmes dans toutes les sphères d'activités est fortement liée à la reconnaissance qu'il y a de bonnes raisons d'affaires à embaucher des femmes et à mettre en œuvre des pratiques efficaces pour les garder en emploi.

En somme, il faut sortir les femmes du ghetto des emplois mal payés et valoriser leur contribution économique et sociale. C'est par là que passe la réelle égalité.

↗ LES RESSOURCES

http://www.rdc-cdr.ca/sites/default/files/synthese_carole_vincent_final.pdf

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/industries/difference-salaire-homme-femme.pdf

http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011001/article/11394-fra.htm

Conciliation travail-famille-études

Diane Gabrielle TREMBLAY • Professeure, TÉLUQ-UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Enjeux et défis

Diane-Gabrielle Tremblay est professeure à TÉLUQ-Université du Québec, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'économie du savoir (www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir), directrice de l'ARUC (Alliance de recherche université-communauté) sur la gestion des âges et des temps sociaux (www.teluq.uqam.ca/aruc-gats)

Le portrait de la situation, en matière de conciliation travail-famille-études, met en évidence des enjeux majeurs pour les hommes comme pour les femmes : manque de temps, stress, fatigue, et parfois épuisement professionnel. Les conséquences d'une non-prise en compte des difficultés de conciliation sont nombreuses pour les entreprises également, et la mise en évidence de ces coûts engendrés peut amener des réactions telles un refus de responsabilités de la part des parents ou refus de promotions. Les risques de démotivation et de départ des employés sont aussi considérables, tout comme les coûts de remplacement des personnes absentes ou arrivant en retard.

C'est donc un enjeu collectif important, touchant les hommes et les femmes, les entreprises comme les organisations publiques (milieu scolaire, services municipaux…), ainsi que la société dans son ensemble. Les situations en matière de conciliation varient selon les catégories professionnelles, le nombre et l'âge des enfants ou des personnes à charge, la collaboration du conjoint ou la situation monoparentale, entre autres. De ce fait, il faut envisager des mesures diversifiées qui évoluent tout au long du parcours de vie, ainsi que des changements dans la situation familiale et professionnelle elle-même. Les avantages de la mise en place de mesures pour les organisations sont nombreux : attraction et rétention de la main-d'œuvre, diminution du nombre de retards et d'absences, meilleure performance et meilleure satisfaction des employés.

Le Québec se situe avantageusement du point de vue des services de garde et des congés parentaux, bien qu'il y ait des augmentations de tarifs dans les services de garde, et il reste des choses à faire dans les organisations.

Ainsi, la mise en place de mesures d'aménagement du temps de travail, de télétravail et de flexibilité d'horaires sont autant de pratiques qui peuvent améliorer la situation en matière de conciliation travail-famille-études. Des comparaisons peuvent être faites avec d'autres pays comme la Suède et la Norvège, les pays nordiques étant parmi les plus intéressants du point de vue de la conciliation et des politiques familiales.

« C'est donc un enjeu collectif important, touchant les hommes et les femmes, les entreprises comme les organisations publiques (milieu scolaire, services municipaux, …), ainsi que la société dans son ensemble. »

LES RESSOURCES

www.teluq.ca/aruc-gats

www.teluq.ca/dgtremblay

http://www.rqap.gouv.qc.ca/

Prévoir l'imprévisible

▶ Karen DIXON • Formatrice, FONDS D'EMPRUNT DES LAURENTIDES

Maintenir sa stabilité financière malgré les épreuves

Au Fonds d'Emprunt des Laurentides, nous croyons que chaque personne a le potentiel d'améliorer sa situation économique. Pour ce faire, Karen Dixon offre de l'accompagnement et des formations aux femmes qui désirent retrouver une stabilité financière ou concrétiser un projet d'affaires.

Je me suis assise pour rédiger cet article avec un papier, un crayon et l'objectif de vous faire comprendre l'importance de l'autonomie économique pour les femmes. Mais quelque chose me bloquait. Je sais qu'une femme peut devenir vulnérable lorsqu'elle est dans une situation économique précaire. De plus, je suis consciente que les intervenantes offrant des services aux femmes dans les Laurentides se retrouvent régulièrement devant une clientèle qui vit des situations difficiles et dans des conditions pénibles. C'est pour cela que je bloquais. Comment moi, avec mon vécu, mes études universitaires, mes parents qui ont toujours été présents, ma maison, mes enfants un peu gâtés (je l'admets), je pourrais vous communiquer mes idées?

J'ai tenté de vous écrire un beau texte, mais par respect pour toutes ces femmes qui sont dans des positions vulnérables, je me suis arrêtée, je me suis vidé la tête et j'ai laissé mes obligations de côté. C'est là que l'idée m'est venue : « Parle de toi. » La raison est simple : même si j'ai une belle maison, des parents présents et une excellente éducation, j'ai vécu une situation qui m'était tellement inconfortable qu'il fallait à tout prix que je m'en sorte. Ma propre survie dépendait d'un plan d'action et mon autonomie financière était à la base de ce plan. Comment allais-je subvenir à mes besoins et à ceux de mes enfants?

« La vie nous réserve des défis. Que nous soyons nées à Blainville ou à Rivière-Rouge, que nous soyons éduquées ou non, que nous ayons un bon emploi ou non, peu importe notre situation personnelle, la vie nous réserve toujours des défis. Pour éviter de se sentir coincées par ces défis, il importe de trouver des façons de devenir autonome financièrement. Notre atelier vise à faire vivre à ses participantes des situations où le passage à l'action commence avec l'inconfort et se termine positivement – peu importe le point de départ! »

↗ LES RESSOURCES

http://lesintouchables.com/livre-368-Les-femmes-et-l-argent.php

www.acfc.gc.ca

www.acefbl.org

Ressource : Femmes et argent – Guide de survie

Femmes, gouvernance et pouvoir : le défi de la parité

Portrait statistique de la région des Laurentides[1]

*Le concept de **plafond de verre** « symbolise les barrières invisibles qui empêchent les femmes d'atteindre les postes de décision les plus élevés généralement dans la sphère publique et dans les organisations privées. Tant au travail que dans la vie politique, cette barrière artificielle (…) faite d'attitudes et de préjugés organisationnels resterait en place malgré des décennies de développement social et des progrès réalisés vers l'égalité des sexes »*[2]

Les femmes sont encore peu présentes dans les postes de pouvoir, que ceux-ci relèvent de la sphère politique, de la gouvernance des entreprises ou de certains secteurs du développement régional. Au sein de plusieurs lieux décisionnels et d'exercice du pouvoir, nous sommes encore loin d'une représentation paritaire des femmes. Ce constat met en lumière la distance bien réelle entre l'égalité de droit et l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

Aux dernières élections provinciales de 2014, une seule des neuf circonscriptions de la région[3] des Laurentides a été remportée par une femme. Ces élections ont d'ailleurs marqué un recul quant à la présence des femmes qui forment 27,2 % des 125 personnes élues à l'Assemblée nationale (34 femmes), proportion qui était de 33 % au scrutin de 2012 (41 femmes). Par ailleurs, le parti Libéral, qui forme l'actuel gouvernement, compte seulement huit femmes parmi les 27 membres de son Conseil des ministres (une proportion de 29,6 %), ce qui est moins élevé qu'en 2012.[4]

Depuis les élections municipales de 2013, la région des Laurentides compte 17 mairesses sur 76 postes disponibles (22,4 %) et 167 conseillères municipales, soit 34,9 % des postes dans les conseils municipaux.[5] Deux des postes de préfet sont occupés par des femmes (Antoine-Labelle et Deux-Montagnes) et 27 municipalités sur un total de 76 sont dotées d'un conseil municipal paritaire. À ce chapitre, la MRC Thérèse-De Blainville fait bonne figure avec 57 % des conseils municipaux sur son territoire qui sont paritaires; elle est suivie des MRC Pays-d'en-Haut (44 %), Deux-Montagnes (42 %) et Antoine-Labelle (41 %).[6]

En 2013, au Canada, 36 % des conseils d'administration des grandes entreprises sont exclusivement masculins. Au Québec, les femmes ne représentent que 19,8 % des membres des C.A. de ces grandes entreprises, ce qui inclut les sociétés d'État. Ce résultat, s'il est peu élevé, place tout de même le Québec au 3e rang parmi les provinces canadiennes.[7]

---

[1] Ce portrait a été rédigé par Josée Camarra, responsable régionale au Conseil du statut de la femme. À moins d'indication contraire, les statistiques contenues dans le présent document proviennent de compilations spéciales préparées pour le Conseil à partir, notamment, des données du recensement canadien et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

[2] Le Directeur général des élections du Québec, Femmes et politique : facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise, 2014, p. 6

[3] La région des Laurentides compte neuf circonscriptions dont deux sont partagées avec Lanaudière.

[4] Assemblée Nationale du Québec, http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/fonctions-parlementaires-ministerielles/conseil-ministres.html. Site consulté le 8 février 2015

[5] Conseil du statut de la femme, Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, 2014, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-laurentides-2014.pdf

[6] Réseau des femmes des Laurentides, http://www.femmeslaurentides.org/

[7] Conseil du statut de la femme, *Les femmes dans les conseils d'administration des entreprises québécoises. Parce que la mixité c'est bon pour les affaires!*, 2014, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/les-femmes-dans-les-c-a-des-entreprises-quebecoises.pdf

Le Québec a fait un premier pas : La Loi sur la gouvernance des sociétés d'État a donné de bons résultats. En cinq ans, la représentation globale des femmes au sein des C.A. de ces organismes publics est passée de 28 % à 52,4 %. Cette hausse remarquable de la participation des femmes au processus décisionnel de ces organisations ébranle le scepticisme qui avait entouré l'entrée en vigueur de la Loi.[8]

Divers lieux décisionnels et consultatifs régionaux permettent aux personnes de prendre part au développement de leur communauté et la place que les femmes y occupent varie beaucoup en fonction du secteur. On les retrouve en plus grand nombre au sein du C.A. du Forum jeunesse (83,3 %), dans le secteur de la santé au sein de l'Agence de santé et des services sociaux (42,9 %) et des Centres de santé et de services sociaux (50,8 %) ou de l'éducation (45,9 % des commissaires et 40 % des présidents des commissions scolaires) et elles forment la moitié des membres du C.A. du Conseil régional des partenaires du marché du travail. En revanche, les femmes ne représentent que 27,5 % des membres du C.A. des Centres locaux de développement (CLD), 20 % du C.A. de la Fédération des caisses populaires et 16,7 % du C.A. du Conseil régional de l'environnement (16,7 %).[9]

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la sous-représentation des femmes en politique : le partage inégal des responsabilités familiales entre les femmes et les hommes, un environnement et une organisation peu adaptés à la conciliation travail-famille, des revenus et des ressources financières moindres ou encore un manque de confiance en soi incluant la tendance à sous-estimer leurs compétences et capacités à occuper de tels postes, réflexe qui persiste souvent une fois élues. La perception du milieu politique comme étant hostile, les préjugés, la manifestation d'attitudes sexistes, autoritaires, voire carrément intimidantes peuvent aussi freiner l'engagement de certaines femmes.[10]

Un sondage, réalisé auprès d'élues municipales par la firme Léger Marketing pour le compte du Secrétariat à la condition féminine, révélait que près du tiers des répondantes (30 %) avaient vécu au moins une situation problématique (discrimination, harcèlement, intimidation ou autres) dans l'exercice de leurs fonctions et que cette réalité était plus marquée chez les mairesses (52 %) que chez les conseillères (28 %). Les situations vécues étaient le plus souvent récurrentes : dans la majorité des cas, elles étaient survenues trois fois ou plus.[11]

La parité est une question de justice sociale. Les femmes représentent 50 % de la population et cette moitié du monde doit avoir sa place dans ces lieux où se décide l'avenir de nos communautés. Cela permet aussi de profiter d'une diversité de points de vue, d'expériences et de visions. Les femmes sont scolarisées et compétentes et sont tout à fait aptes à contribuer au développement de la société. Elles doivent former une « masse critique », c'est-à-dire un nombre suffisant de femmes pour pouvoir commencer à réellement changer l'exercice du pouvoir. La politicologue et professeure à l'Université de Harvard, P. Norris, estime que « lorsque les femmes forment moins de 15 % d'une assemblée, quelle qu'elle soit, elles ne sont qu'une simple minorité; lorsque leur nombre atteint entre 15 et 40 %, leur poids est certain, et nul ne peut les ignorer. Enfin, lorsqu'elles atteignent une proportion variant entre 40 et 60 %, l'équilibre est atteint. À partir de 40 % de présence, un groupe peut influencer l'ordre du jour ».[12]

La parité au sein de nos institutions démocratiques reste à faire. La bonne volonté des uns, et la détermination et les efforts des autres sont-ils suffisants? L'adoption de mesures contraignantes ou d'incitatifs financiers fait-elle partie de la solution? Se poser collectivement la question représente déjà un premier pas vers une réelle égalité de fait. Il reste que, au rythme où vont les choses, la parité n'est pas pour demain.

[8] Conseil du statut de la femme, *Les femmes dans les conseils d'administration des entreprises québécoises. Parce que la mixité, c'est bon pour les affaires!*, p. 4.

[9] Conseil du statut de la femme, Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Laurentides, 2014, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-laurentides-2014.pdf

[10] Conseil du statut de la femme, Les femmes dans la gouvernance des entreprises et dans les institutions démocratiques, Laurentides, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/les-femmes-dans-la-gouvernance-des-entreprises-et-dans-les-institutions-democratiques-laurentides-2013.pdf

[11] Ce sondage a été réalisé entre le 16 mai et le 2 juin 2012, et 538 des 2 241 élues municipales du Québec y ont répondu. Secrétariat à la condition féminine, *Sondage auprès d'élues municipales au regard de problèmes de discrimination ou d'exclusion vécus dans le cadre de leurs fonctions, Faits saillants.*

[12] Conseil du statut de la femme, *Les femmes dans la gouvernance des entreprises et dans les institutions démocratiques*, Laurentides, p. 8 https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/les-femmes-dans-la-gouvernance-des-entreprises-et-dans-les-institutions-democratiques-laurentides-2013.pdf

Le pouvoir et les femmes

Diane CHAYER, T.S, consultante, superviseure et formatrice spécialisée dans les clientèles à risque

Déjà acquis? Toujours précaire? À conquérir?

Diane Chayer T. S. est consultante, superviseure et formatrice spécialisée dans les clientèles à risque. Depuis 30 ans, elle collabore avec les individus et les équipes de travail à instaurer des stratégies qui mettent de l'avant leur potentiel et leur pouvoir d'agir.

De tout temps, les femmes ont entretenu un rapport ambigu face au pouvoir, un terme qui, de nos jours encore, ne laisse personne indifférent. Longtemps associé à des positions d'autorité occupées par les professions libérales et la politique, ou à l'influence que procure l'argent, le pouvoir se conjugue majoritairement au masculin.

Pour obtenir le droit de vote et de parole, pour exister légalement dans la société civile et aspirer à sortir de l'exiguïté des lieux historiquement réservés aux femmes, des Québécoises ont mené des luttes ciblées et persistantes. De la maison, où elles exerçaient un certain pouvoir qui leur fut par la suite reproché, de certains métiers qui leur étaient dévolus et pour lesquels, à travail égal, le salaire ne l'était généralement pas, les femmes ont pu commencer à rêver d'accéder à des postes et à des fonctions de pouvoir. Devenir policière, juge, femme d'affaires, siéger à un conseil d'administration, se présenter en politique, diriger une entreprise, leur était désormais possible. On croit maintenant que tout est permis pour les femmes. Pourtant, comment expliquer que de plus en plus éduquées, elles n'arrivent pas à obtenir de façon proportionnelle des postes- clés? Comment expliquer ce fameux « plafond de verre » auquel elles semblent se heurter, encore aujourd'hui et malgré tout?

Devant cette réalité, les différents points de vue suscitent de vives controverses. Qu'est-ce que le pouvoir? Quels sont les enjeux de la socialisation quand vient le temps d'élaborer ce que signifie « réussir sa vie »? Y a-t-il un prix à payer pour avoir de l'ambition? Faut-il choisir entre féminité et puissance? Entre carrière et maternité? Le plafond suspendu au-dessus de nos têtes se retrouverait-il aussi à l'intérieur de nous-mêmes? Les femmes se sentent-elles - sont-elles - les bienvenues dans des lieux « exclusifs » aux hommes? Ont-elles des tests à passer pour y être admises? Des petites blagues à avaler pour faire partie de la gang? Des malaises à taire pour s'intégrer? Les qualités développées par les femmes les obligent-elles à être invisibles? Nos différences peuvent-elles être des forces qui nous mènent avec fierté sur le chemin de la réussite?

La réflexion mérite qu'on s'y attarde.

« On croit maintenant que tout est permis pour les femmes. Pourtant, comment expliquer que de plus en plus éduquées, elles n'arrivent pas à obtenir de façon proportionnelle des postes-clés? Comment expliquer ce fameux « plafond de verre » auquel elles semblent se heurter, encore aujourd'hui et malgré tout? »

LES RESSOURCES

www.gfpd.ca

www.csf.gouv.qc.ca

www.femmesetpouvoir.fr

www.cooperationforcesaction.com

Violences envers les femmes : un fléau aux nombreux visages

Portrait statistique de la région des Laurentides[1]

> *« Il est essentiel de briser le silence et de reconnaître que toute forme de violence porte atteinte à la dignité des femmes, au droit à l'égalité et aux droits fondamentaux ».*[2]
>
> *— Julie Miville-Dechêne, présidente du Conseil du statut de la femme*

La violence faite aux femmes est encore bien présente dans notre société. Elle s'exprime de diverses manières — agressions sexuelles, crimes contre la personne, violence conjugale, cyberintimidation, harcèlement, violence psychologique, contrôle financier, violences basées sur l'honneur, etc. Peu importe la forme qu'elle prend, la violence est une manifestation extrême des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

En 2011, dans la région des Laurentides, les infractions contre la personne font 1 055,5 victimes pour 100 000 femmes et 1 049,9 victimes pour 100 000 hommes. Ces taux sont plus élevés qu'en 2006 et nettement plus que dans l'ensemble du Québec. Ce constat est troublant.

Les voies de fait sont les infractions les plus signalées et font plus de victimes chez les hommes que chez les femmes. En revanche, les agressions sexuelles font 10 fois plus de victimes chez les femmes adultes et 5 fois plus lorsqu'elles ont moins de 18 ans. Il s'agit du 2e type d'infraction le plus signalé chez les mineures et du 3e chez les femmes adultes.

Le harcèlement criminel et les enlèvements ou les séquestrations font plus de victimes du côté des femmes, qu'elles soient adultes ou mineures. Les menaces font plus de victimes du côté des hommes adultes, à l'inverse de ce que l'on observe chez les personnes de moins de 18 ans, où ce sont les filles qui sont les plus souvent touchées par ce type d'infraction. C'est la 2e infraction la plus déclarée chez les femmes adultes et la 3e chez les femmes de moins de 18 ans.

La très grande majorité des auteurs présumés des infractions contre la personne sont des hommes. Ils seraient responsables de 98 % des agressions sexuelles, de 87,7 % des enlèvements ou les séquestrations, de 78,4 % des cas de harcèlement criminel et de 79,8 % des cas de menaces.

Auteurs présumés jeunes et adultes selon le sexe et certaines catégories d'infractions contre la personne – Laurentides, 2011[3]

Infractions	Auteurs présumés		
	Hommes	Femmes	% Hommes
Voies de fait	2 264	718	75,9
Agressions sexuelles	147	3	98,0
Enlèvements ou séquestrations	57	8	87,7
Harcèlement criminel	229	63	78,4
Menaces	902	228	79,8

La cyberintimidation consiste « *à harceler une personne ou à tenir à son endroit des propos*

[1] Ce portrait a été rédigé par Josée Camarra, responsable régionale au Conseil du statut de la femme. À moins d'indication contraire, les statistiques contenues dans le présent document proviennent de compilations spéciales préparées pour le Conseil à partir, notamment, des données du recensement canadien et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

[2] Conseil du statut de la femme, Toute manifestation de violence porte atteinte à la dignité des femmes et au droit à l'égalité. Communiqué de presse, 5 décembre 2013, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/communique-journee-nationale-de-commemoration-et-daction-contre-la-violence-faite-aux-femmes.pdf

[3] Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et autres corps et services de police autochtone. Exclut les auteurs présumés de moins de 12 ans et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

menaçants, haineux, injurieux ou dégradants, illustrés ou écrits »[4]. Les moyens utilisés vont du courriel aux sites Web en passant par les salons de clavardage et les groupes de discussion. Les filles représentent 72 % des victimes de cyberintimidation.[5] De la 6e à la 9e année, elles affichent des taux de signalement plus élevés que les garçons et ces taux varient peu selon les différents groupes d'âge. On observe également qu'elles sont plus susceptibles que les garçons d'être confrontées à des réactions négatives advenant qu'une image intime les concernant en vienne à circuler en ligne. Enfin, les réactions à la cyberintimidation, tels la dépression, l'angoisse et le repli sur soi, seraient plus fréquentes chez les filles.[6]

« Dans la région des Laurentides, près de la moitié des femmes (49,4 %) qui ont déclaré avoir été victimes d'actes criminels l'ont été dans un contexte conjugal. »

En 2011, dans la région des Laurentides, 1 157 femmes et 378 hommes de 18 ans et plus ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale. Le taux de victimisation lié à la violence conjugale est de 521,4 pour 100 000 femmes, ce qui est trois fois plus élevé que chez les hommes. Parmi les victimes, 75,3 % sont des femmes. Au Québec, le taux de victimisation lié à la violence conjugale est de 454,6 pour 100 000 femmes.

Tous les types d'infractions criminelles commises dans un contexte conjugal font plus de victimes chez les femmes que chez les hommes. Les voies de fait, les menaces et le harcèlement criminel sont les infractions les plus souvent signalées, alors que les agressions sexuelles et les enlèvements ou les séquestrations concernent presque exclusivement les femmes.

« Près de 40 % des victimes de violence conjugale sont âgées entre 18 et 30 ans. »

Ce sont les jeunes femmes de 18 à 24 ans et celles de 25 à 29 ans qui enregistrent les taux de victimisation liés à la violence conjugale les plus élevés. Ces taux diminuent avec l'âge, de façon plus marquée à partir de 50 ans.

La violence conjugale n'épargne malheureusement pas les jeunes filles de 12 à 17 ans. En 2011, dans ce groupe d'âge, 75 filles déclaraient en avoir été victimes (comparativement à 9 garçons).

« La violence conjugale a des conséquences psychologiques, physiques, sociales et économiques pour les victimes, leur famille et la société, faisant de cette réalité un problème de santé publique important. » - Institut national de santé publique[7]

Les auteurs présumés des infractions commises en contexte conjugal sont en majorité des conjoints (44,8 %) ou des ex-conjoints (43,3 %). Dans 11,9 % des cas, ce sont les amis intimes qui en sont les auteurs. À ce chapitre, on observe des variations en fonction du type d'infraction. Les voies de fait sont plus souvent commises par un conjoint (58,6 %) que par un ex-conjoint (30,3 %) ou un ami intime (11,1 %). En revanche, le harcèlement criminel et les menaces sont en majorité le fait d'un ex-conjoint 80,1 % et 64,9 %.

« Les données montrent que les femmes subissent, notamment en contexte conjugal, une violence plus fréquente, plus dangereuse, causant des lésions physiques et psychologiques plus marquées. » [8]

Tristement, on remarque que la violence envers les femmes demeure une problématique préoccupante et répandue, à tous les âges et dans tous les milieux socioéconomiques. « *La violence conjugale se cache derrière plusieurs façades. De la violence physique à la violence psychologique et verbale, en passant par les agressions sexuelles et le contrôle des finances personnelles, les formes d'agressions sont nombreuses et demeurent souvent inconnues de l'entourage*. »[9]

Cette violence doit cesser. Faites passer le message.

Pour en apprendre davantage :

- violenceconjugale.gouv.qc.ca
- Pour trouver de l'aide : sosviolenceconjugale.ca

---

[4] SPVM : http://www.spvm.qc.ca/fr/jeunesse/ado-Cyberintimidation.asp

[5] Gazette des femmes, Ces filles qu'on cyberintimide. http://www.gazettedesfemmes.ca/5001/ces-filles-quon-cyberintimide/

[6] Statistique Canada, La cyberintimidation et la cyberexploitation sexuelle dans la vie des filles et des jeunes femmes. Aperçu de l'atelier. http://www.swc-cfc.gc.ca/initiatives/girls-filles/cyber-fra.html#fnb1

[7] Institut national de santé publique : http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/accueil

[8] Conseil du statut de la femme, *Violence envers les femmes : une problématique toujours d'actualité.* https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-violence-envers-les-femmes-une-problematique-toujours-dactualite-2013.pdf

[9] http://www.violenceconjugale.gouv.qc.ca

Les besoins de la personnes qui vit de la violence

Par le CALACS-Laurentides
et l'Élan-CALACS

Centres d'aide et de lutte contre
les agressions à caractère sexuel

La violence, c'est pas toujours frappant mais ça fait toujours mal[1]

Un épisode de violence, peu importe sa forme et le contexte dans lequel il survient, peut entrainer des conséquences diverses et multiples pour la personne qui en est victime. Le soutien des proches, de l'entourage, et même des collègues joue un rôle primordial pour aider à surmonter et limiter les impacts. Pour ce faire, il importe alors de lui offrir une aide des plus adéquates possible.

Les attitudes à privilégier lors du dévoilement d'une situation de violence :

Écouter	Écouter ce que la personne a à dire sans porter de jugement. La laisser s'exprimer dans ses mots, à sa façon, à son rythme.
Croire	Croire ce que la personne vous dit. C'est son vécu et sa perception, se centrer sur ce qu'elle dit et vit.
Recevoir	Recevoir ce que la victime dit sans minimiser ni amplifier les faits, les émotions, les conséquences.
Encourager ses forces	Valoriser les « bons coups » de la victime. Souligner ses forces, son courage d'en parler.
Déculpabiliser	Faire comprendre à la victime que ce n'est pas de sa faute si elle a subi la violence de l'autre. La personne qui a commis un geste de violence est entièrement responsable de ses actes.
Favoriser son autonomie	Aider la personne victime à reprendre du pouvoir sur sa vie tout en étant présent et supportant. Respecter ses choix, donner de l'information sur les ressources existantes et éviter d'imposer des solutions.
Valider ses émotions	Aider la victime à exprimer ce qu'elle ressent en normalisant ses réactions, émotions et sentiments (colère, rancœur, culpabilité, tristesse, baisse de l'estime de soi).

Ressources :

- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)

[1] Santé et services sociaux Québec, http://www.aimersansviolence.com/fr/tonCouple/, site consulté le 11 mars 2015.

L'impact de la violence sur le pouvoir

▶ Diane **PRUD'HOMME** • Consultante en prévention de l'intimidation

Comment passer de la Toile (d'impuissance) à l'Étoile (de liberté)?

Titulaire d'une maîtrise en psychologie, elle fut coordonnatrice des dossiers liés à la problématique au *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale* (1985-2013). Auteure de livres et de documents sur la violence conjugale et scolaire, elle est actuellement consultante en prévention de l'intimidation.

La violence a nécessairement des impacts sur le pouvoir de ceux et celles qui en sont victimes, puisqu'elle vise justement à les mettre en position d'impuissance. En quoi est-ce si différent d'une personne à l'autre et pour les femmes en particulier? **La socialisation et les attentes sociales envers les femmes, par rapport à celles envers les hommes, marquent d'emblée une différence majeure dans la liberté d'être, de penser et d'agir.**

La socialisation des femmes et les attentes sociales envers elles

Encore aujourd'hui, quand il y a violence, la société pose un regard jugeant non seulement sur la responsabilité des agressions quand la victime est une femme, mais aussi sur les réactions de ces dernières. Ce regard influence nécessairement l'impact des agressions sur les femmes.

La Toile d'impuissance est une représentation de l'histoire de victimisation de chaque femme. Le contour et son ampleur illustrent l'impact de ces attentes contraignantes alors qu'à l'intérieur, ce sont les agressions et les messages paralysants qui déterminent le nombre de fils ainsi que leur nature.

Pour chaque femme, la Toile varie selon trois éléments :

1. L'importance des contraintes sociales;
2. L'ampleur des agressions et la pertinence des messages opprimants;
3. La réaction des autres face aux agressions subies.

Pour délier la Toile d'impuissance, il y a des fils à amincir, à lisser, à couper. À mesure que ces fils s'étiolent, la toile prend doucement la forme d'une étoile, signe de liberté!

Pour passer de la Toile à l'Étoile, de l'impuissance à la liberté, une démarche d'analyse s'applique. Il s'agit essentiellement de critiquer, argumenter, et remettre en question les messages opprimants que les femmes ont intégrés au fil des expériences victimisantes et qui se sont emparés de leur liberté. L'objectif étant de leur permettre de se recentrer sur leurs droits et d'explorer des moyens de réactions de liberté. Autrement dit, il s'agit de se libérer de l'emprise des expériences de violence pour s'épanouir en toute liberté et en pleine sécurité.

↗ LES RESSOURCES

Source : De la Toile à l'Étoile : guide de l'intervenante en dévictimisation

Outil d'accompagnement aux sessions de formation sur le processus de dévictimisation, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

Les femmes et le harcèlement psychologique au travail

Dominique BILODEAU • Commissaire au développement d'un milieu de travail respectueux et non-violent au Centre universitaire de santé McGill

S'affirmer pour le prévenir et s'affirmer pour s'en sortir

Dominique Bilodeau, chargée de cours à l'Université de Montréal, a été consultante en gestion des conflits et en prévention de la violence au travail. Depuis 2013, elle est commissaire au développement d'un milieu de travail respectueux et non-violent au Centre universitaire de santé McGill.

Dès 2002, le Gouvernement du Québec inclut de nouvelles dispositions concernant le harcèlement psychologique dans la Loi sur les normes du travail. Ces dispositions confirment le droit des salariéEs à travailler dans un milieu exempt de violence et de harcèlement, et l'obligation pour l'employeur de mettre en place des moyens pour prévenir et faire cesser le harcèlement. Le harcèlement psychologique en milieu de travail est donc devenu, depuis une dizaine d'années, un sujet d'intérêt public.

Est-ce que certaines personnes sont à l'abri du harcèlement psychologique au travail? Malheureusement, non. Peu importe le statut d'emploi, l'âge, l'origine ethnique, le sexe, toutes et tous peuvent, un jour, se retrouver dans une dynamique de harcèlement au travail.

Toutefois, est-ce que les femmes ont une réalité particulière face au harcèlement au travail?

Belzile et Caron ont prélevé un échantillon de 758 dossiers jugés recevables, entre 2010 et 2013, à la Commission des normes du travail afin d'établir un portrait fiable et représentatif de la clientèle des dossiers de harcèlement psychologique. Sur l'ensemble de ces dossiers :

- 62 % des personnes plaignantes étaient des femmes;
- 38 % étaient des hommes;
- 4,6 % des personnes provenaient de la région des Laurentides.

Briser la loi du silence

Depuis quelques mois, nombreuses femmes dénoncent publiquement des situations de violence et de harcèlement qu'elles vivent en tant que députées, membres de la GRC, étudiantes... De plus en plus de femmes dévoilent dans les médias sociaux les agressions sexuelles qu'elles ont vécues durant leur vie. *(#agressionsnondenoncees)*

Jeux de pouvoir et rapports de force

Il est impossible de parler de violence et de harcèlement au travail sans parler de pouvoir et de rapport de force. Notre relation individuelle et collective au pouvoir a une importance majeure afin de prévenir et contrer la violence.

Il faut avoir de l'estime personnelle, une confiance en soi et une conviction de son droit au respect pour être capable de s'affirmer lors d'une situation d'incivilité ou de violence. Il faut pouvoir mobiliser son pouvoir personnel afin d'agir lors d'une situation abusive. Rappelons l'importance d'élever nos enfants dans la civilité et le respect et de développer chez eux, et particulièrement chez elles, leur pouvoir d'agir.

Est-ce qu'en 2015, on prépare et outille les hommes et les femmes adéquatement afin de faire face aux situations de violence et de harcèlement en milieu de travail?

↗ LES RESSOURCES

http://www.cnt.gouv.qc.ca/en-cas-de/harcelement-psychologique/index.html

http://www.editions-zones.fr/spip.php?page=lyberplayer&id_article=60

http://www.equipevisage.ca/

Et si c'était de la violence conjugale…

Marie-Noëlle MAURICE • Intervenante, L'OMBRE-ELLE

Des repères pour mieux intervenir

L'Ombre-Elle est une maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants, située dans les Laurentides. L'organisme offre également des services sans hébergement, des consultations externes, de l'information et des références ainsi que du suivi après hébergement.

Dans le cadre de leur pratique d'intervention, plusieurs font face à des situations de violence dans les couples et sont à la recherche de repères pour mieux intervenir. Quelques pistes sont à explorer.

La dynamique de ces couples, le manque de respect mutuel, les agressions verbales, psychologiques et même physiques, ainsi que leurs façons de composer avec les différends peuvent provoquer des questionnements : est-ce une chicane de couple, un problème de communication, d'agressivité ou une dynamique de violence conjugale? En effet, ce n'est pas toujours évident de faire la différence entre la violence conjugale et la chicane de couple, encore moins quand cette dernière dégénère et entraîne des agressions. Comment les distinguer? Et comment intervenir selon les différents contextes de violence?

Mise en situation

Un couple est en consultation dans votre bureau. Tout se passe relativement bien jusqu'à ce qu'ils abordent le choix de l'école où ils veulent envoyer leur garçon. Madame préfère l'école publique de leur quartier, alors que Monsieur préfère l'école privée. D'un ton élevé et sévère, monsieur dit : « Je suis vraiment écœuré qu'on discute de ça. Tu ne dois vraiment pas l'aimer ton fils, je suis prêt à lui payer la meilleure scolarité qui existe et toi tu veux le garder sous tes jupes. Tu es vraiment insignifiante. » Vous regardez Madame, qui baisse les yeux.

Que vient-il de se passer? Est-ce Monsieur qui a un tempérament enflammé ou tente-t-il d'avoir le pouvoir sur Madame?

Quatre critères nous aideront à y voir plus clair : le type d'agression, le gain recherché, l'impact et l'explication. La répétition de l'agression et le partage du pouvoir dans le couple sont également deux indices importants à considérer pour analyser la situation.

La compréhension du cycle de la violence permettra à toute personne confrontée à ce genre de situation de contribuer aux actions que la société québécoise propose pour contrer la violence conjugale, soit :

- Dévoiler au grand jour la violence conjugale et la dénoncer;
- Protéger la victime et assurer sa sécurité;
- Sanctionner et responsabiliser l'agresseur;
- Aider la victime à reprendre du pouvoir sur la situation.

LES RESSOURCES

L'Ombre-Elle
819 326-1321

S.O.S violence conjugale
1 800 363-9010

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
514 878-9136

La violence conjugale post-séparation

Danielle LEBLANC • Intervenante, LA MAISON D'ARIANE
www.maisondariane.ca

Une problématique méconnue qui porte atteinte à la sécurité et aux droits des femmes et des enfants

Depuis plus de 30 ans, La Maison d'Ariane a pour mission d'accompagner les femmes et les enfants victimes de violence conjugale dans la reprise de pouvoir sur leur vie et de militer pour l'élimination de cette problématique sociale.

Les recherches démontrent que la violence conjugale perdure après la séparation. Qui plus est, la période de la rupture avec le conjoint oppresseur représente un risque accru de dangerosité pour les femmes et les enfants. Malgré les enjeux de sécurité identifiés, la violence post-séparation demeure une problématique méconnue.

Afin de lever l'ombre sur ce phénomène social, des victimes de violence post-séparation témoignent de leurs expériences éprouvantes. **Pour certaines, l'après–rupture est synonyme de peur paralysante, de harcèlement, d'intensification des manifestations de contrôle, de terrorisme conjugal.** Les femmes et enfants rencontrés ont permis de documenter l'étendue des conséquences de cette violence dans leur vie, notamment sur leur sécurité, leur relation mère-enfants et sur leur sentiment d'impuissance face à cette problématique sociale vécue en silence et souvent incomprise.

Définir la violence conjugale post-séparation, reconnaitre cette forme de violence à l'égard des femmes et des enfants, favoriser la reprise de pouvoir des victimes sur leur vie est une responsabilité collective. De ce fait, quels sont les facteurs de protection favorisant la reprise de pouvoir des victimes? Quel rôle peut jouer l'entourage en regard du support, de l'aide et des références pouvant être apportés? Quelles interventions psychosociales et judiciaires doivent être préconisées?

Des questionnements qui méritent toute notre attention!

LES RESSOURCES

www.maisondariane.ca

www.criviff.qc.ca

www.criviff.qc.ca/upload/publications/pub_151

Les agressions sexuelles… et si on en parlait?

L'ÉLAN-CALACS

CALACS-LAURENTIDES

Mieux comprendre pour mieux accompagner… et ainsi faire une différence

L'Élan-CALACS est le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel des Hautes-Laurentides. Sa mission est d'offrir de l'aide, de faire de la prévention et de poser des actions de mobilisation contre les agressions sexuelles.

Le CALACS-Laurentides est un organisme communautaire autonome spécialisé en violence sexuelle. Sa mission s'articule autour de trois volets d'action : aide, prévention et lutte. L'aide directe est offerte aux adolescentes et aux femmes ayant vécu des agressions à caractère sexuel.

L'agression sexuelle est un crime encore trop commun qui touche beaucoup de femmes, d'enfants et d'hommes. Il est facile de croire que les agressions sexuelles sont des événements rares et isolés, commises par des voyous de fond de ruelle sur des femmes aux comportements imprudents. Pourtant, il est impératif de prendre conscience collectivement que des éléments de notre société précipitent la violence faite aux femmes, et ce, même si le constat est plus difficile à admettre.

En abordant la problématique comme étant sociale, elle n'appartient plus aux délinquants sexuels et aux filles de mœurs ou de vêtements légers, mais bien à chacune et chacun d'entre nous. Pour la grande majorité des femmes, le sexisme ambiant contribue, à différents degrés, à faire régner la peur de subir une agression sexuelle. Dans le monde virtuel comme dans la vie quotidienne, le sexisme est encore bien vivant et encourage cette violence sexuelle.

Quoi qu'en disent certains, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas encore atteinte. À preuve, les mythes et préjugés favorisent un climat de tolérance dans la société qui nuit grandement aux avancées pour les femmes. De plus, pour les victimes d'agressions sexuelles, ce crime s'accompagne trop souvent d'un silence aussi lourd à porter.

Quand une personne décide de reprendre du pouvoir sur sa vie et qu'elle brise le silence entourant ce secret néfaste, les réactions aidantes de l'entourage sont déterminantes dans cette épreuve. Une femme qui ose dénoncer ce qu'elle a vécu a besoin d'être crue, de ne pas être jugée, d'être écoutée et validée dans ses émotions, etc. Malheureusement, les préjugés demeurent répandus : « Voyons, pourquoi elle a attendu aussi longtemps avant d'en parler! », « Elle exagère, ce sont de vieilles histoires! », « Elle capote, qu'elle en revienne! », « Elle a couru après! », « Elle cherche l'attention! »… Juger rapidement d'une situation ou d'une confidence est parfois facile, mais peut être dévastateur.

La responsabilité d'une agression sexuelle repose trop souvent sur le dos de la victime, alors qu'on parle rarement de la responsabilité réelle des agresseurs. Rappelons-nous : tout le monde peut jouer un rôle important et déterminant dans la prévention des agressions à caractère sexuel. Qu'on se le dise!

LES RESSOURCES

Regroupement québécois des CALACS
http://www.rqcalacs.qc.ca/rqcalacs.qc.ca

www.agressionsexuelle.gouv.qc.ca

Prostitution : travail du sexe ou exploitation sexuelle?

Chantal DUBOIS • Intervenante, CALACS-LAURENTIDES

La prostitution, débat d'actualité à l'échelle internationale...comment s'y retrouver?

Le CALACS-Laurentides est un organisme communautaire autonome spécialisé en violence sexuelle. Sa mission s'articule autour de trois volets d'action : aide, prévention et lutte. L'aide directe est offerte aux adolescentes et aux femmes ayant vécu des agressions à caractère sexuel.

« Depuis une trentaine d'années, la prostitution s'est développée à un rythme accéléré à l'échelle planétaire, jusqu'à devenir une véritable industrie. Dans le contexte de la mondialisation et des nouvelles technologies de communication, des groupes liés au crime organisé recrutent, transportent et exploitent des millions de femmes et d'enfants à travers le monde. Ce débat divise profondément tous les milieux, tant au niveau national qu'international. Deux courants de pensées s'affrontent : l'un préconise la libéralisation de la prostitution et sa professionnalisation, l'autre la dénonce comme la pire forme d'exploitation sexuelle contre laquelle il faut lutter sans relâche.[1] »

Comment s'y retrouver pour pouvoir adopter une position éclairée? Face à cette situation, le Regroupement québécois des CALACS a étudié la question en profondeur et recensé les constats suivants :

- 80 % des personnes prostituées entrent dans la prostitution alors qu'elles sont mineures.
- Les proxénètes utilisent toutes sortes de stratégies trompeuses, coercition pour recruter les filles et les femmes : mensonge, trahison et manipulation.
- 85 % des personnes qui se prostituent ont vécu des agressions sexuelles dans leur enfance.
- 70 à 90 % des femmes qui se prostituent ont subi de la violence physique de la part des clients.
- La majorité des proxénètes exercent de la violence envers les personnes prostituées.
- La prostitution locale est indissociable de la traite nationale et internationale.

Pour les CALACS, la prostitution relève de l'exploitation sexuelle des femmes et à ce titre, elle fait partie des nombreuses formes de violence sexuelle contre lesquelles les CALACS luttent, notamment par des activités d'information et de prévention.

La prostitution est une pratique d'inégalité entre les sexes, puisque la grande majorité des personnes qui se prostituent sont des femmes et des filles, et la majorité des proxénètes et des acheteurs sont des hommes.

Légaliser la prostitution, c'est légaliser l'inégalité entre les hommes et les femmes.

LES RESSOURCES

Avis « La prostitution : il est temps d'agir », Conseil du statut de la femme, 2012

www.lacles.org

Film *L'imposture* par Ève Lamont

[1] Avis *La prostitution : il est temps d'agir*, Conseil du statut de la femme, 2012.

L'ÉLAN-CALACS

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

L'hypersexualisation et l'omniprésence de la pornographie

L'Élan-CALACS est le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel des Hautes-Laurentides. Sa mission est d'offrir de l'aide, de faire de la prévention et de poser des actions de mobilisation contre les agressions sexuelles.

Plusieurs ont déjà entendu parler de l'hypersexualisation. Souvent, on a entendu des commentaires sur l'habillement des jeunes, surtout des filles, sur leurs comportements, leurs jeux sexuels, les vedettes qui les font vibrer, la publicité qui les influence, etc. On entend couramment des jugements de valeur sur les jeunes qui ne savent plus les vraies choses de la vie, de l'amour, de la pudeur. Nostalgie ou réalité?

L'hypersexualisation, c'est attribuer un caractère sexuel à un objet qui n'en possède pas ou encore amplifier le caractère sexuel d'une personne. Tous les individus sont influencés par ce bombardement à connotation sexuelle. Il est parfois inconfortable pour les adultes d'admettre qu'ils sont influencés. On confond même libération sexuelle et hypersexualisation.

Quand on aborde l'hypersexualisation, il s'agit d'abord de l'ensemble de la société : **la société elle-même est hypersexualisée**. C'est bien connu, le sexe vend! Il est étonnant de voir que sous le vernis chic de la libération sexuelle d'aujourd'hui, on impose le carcan de la pornographie. Les codes de la pornographie ont envahi la publicité, les vidéoclips, les films, la littérature, la mode et les contenus télévisuels de tout genre. Certaines choses qui étaient réservées à la porno sont intégrées complètement, sans question ni remise en cause : l'épilation intégrale des parties génitales, les talons vertigineux, les vêtements en latex, les corps huilés, les versions sexy des costumes d'infirmière et autres références à caractère sexuel.

L'influence de la pornographie

La sexualité des adultes est influencée par la pornographie, qu'ils en consomment ou non. Les jeunes n'y font pas exception, mais dans leur cas, ils ne possèdent souvent pas toute l'information (ni la maturité) pour nuancer le message.

La pornographie n'est pas neutre quant à la façon dont sont traitées les relations hommes-femmes. Elle est porteuse de brutalité, de dénigrement, de non-respect et de la suprématie des besoins des hommes. On met en scène des agressions sexuelles, où les femmes semblent jouir de cette violence. On induit ici un élément majeur : les filles et les femmes doivent accepter de subir des comportements avilissants pour répondre aux besoins des hommes ou pire, on suggère que les femmes apprécient d'être dénigrées. Le message suggéré est trompeur, la réalité est faussée, la fiction prend des airs de réalité… Quel terreau fertile aux agressions sexuelles!

LES RESSOURCES

http://www.rqcalacs.qc.ca/

http://calacsrimouski.com/wp-content/uploads/hypersexualisation/02/Volume.pdf

http://capsule.dev.ydesfemmesmtl.org/

Santé des femmes : au cœur du bien-être individuel et collectif

Portrait statistique de la région des Laurentides[1]

« La santé, c'est un droit. On l'oublie. C'est un droit qui est assez souvent bafoué. On l'oublie aussi. Et c'est un droit qui a un rapport direct avec les injustices sociales. Si on est pauvre, si on est déclassée, il y a de fortes chances pour qu'on soit en moins bonne santé. »

— Lydya Assayag, directrice du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)

La santé physique et mentale des femmes peut être affectée par des conditions de vie difficiles : précarité financière, pauvreté, violence physique ou psychologique, emploi à l'extérieur de la maison en plus d'assumer en grande partie la responsabilité des enfants, des travaux domestiques et de l'aide aux proches, etc. L'amélioration de la santé des femmes passe nécessairement par la prise en compte de ces déterminants sociaux. La région des Laurentides compte 282 535 femmes. Voilà autant de bonnes raisons de travailler ensemble à la promotion de leur santé!

En 2011, la région des Laurentides compte 494 médecins omnipraticiens, soit 88,1 médecins omnipraticiens pour 100 000 personnes. C'est le 4e ratio le plus faible au Québec et il est resté pratiquement inchangé depuis 2006, et ce, malgré l'ajout de 40 médecins. En 2013, la région comptait 19 groupes de médecine de famille (GMF), soit 16 de plus qu'en 2004, qui desservaient une clientèle de 185 795 personnes; 39,6 % de cette clientèle est considérée comme vulnérable, proportion qui était de 27,6 % en 2004.[2]

En 2008, 17,7 % des femmes et 33,7 % des hommes de la région étaient sans médecin de famille régulier. En 2014, les données du ministère de la Santé indiquent que tout près de 38 600 personnes sont en attente d'un médecin et inscrites aux Guichets d'accès pour les clientèles sans médecins de famille (GACO). À ce chapitre, les Laurentides se classe au 3e rang des régions qui ont le plus grand nombre de patients orphelins, après la Montérégie et l'Estrie.[3]

Entre 15 et 69 ans, les femmes reçoivent en moyenne plus de services médicaux par personne que les hommes. Les écarts les plus importants se retrouvent chez les 15-44 ans. Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont reliés à leur système reproducteur et à la maternité, ce qui explique que l'on observe les écarts les plus importants entre les femmes et les hommes quant au nombre de services par personne dans les tranches d'âge de 15 à 45 ans, âge de l'activité reproductrice.

---

[1] Ce portrait a été rédigé par Josée Camarra, responsable régionale au Conseil du statut de la femme. À moins d'indication contraire, les statistiques contenues dans le présent document proviennent de compilations spéciales préparées pour le Conseil à partir, notamment, des données du recensement canadien et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

[2] Au Québec, en 2011, on compte 105 médecins omnipraticiens pour 100 000 personnes. En 2013, il y a 251 GMF dont 38,8 % de la clientèle est vulnérable. Eco-santé : http://www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA&sessionid=.html. Site consulté le 8 février 2015.

[3] 370 000 Québécois toujours en attente d'un médecin de famille, LaPresse.ca, août 2014, http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/sante/201408/23/01-4794146-370-000-quebecois-toujours-en-attente-dun-medecin-de-famille.php

Au Québec, l'accès aux services de santé pour les plus vulnérables, peu importe leur âge, est un enjeu majeur qui a, selon le Conseil, des répercussions importantes sur les femmes, qu'elles fournissent du soutien à leurs proches ou qu'elles reçoivent elles-mêmes les soins. Les difficultés d'accès aux soins médicaux de première ligne, surtout en cabinet et à domicile, pèsent lourdement sur les Québécoises, particulièrement sur les mères de famille, en fait de temps d'attente, de responsabilités alourdies, d'épuisement et d'isolement.[4]

Santé physique

En 2008, les femmes de la région des Laurentides jouissent d'une espérance de vie de 82 ans, soit 3,9 ans de plus que celle des hommes (78,1 ans), mais neuf mois de moins que celle de l'ensemble des Québécoises (82,9 ans). Elles affichent un taux de mortalité de 669,7 pour 100 000, ce qui est moins élevé que celui des hommes (857,2 pour 100 000), mais beaucoup plus que celui de l'ensemble des Québécoises (629,5 pour 100 000).

Le taux de mortalité lié aux tumeurs malignes chez les femmes (227,2 pour 100 000) est le 3e taux le plus élevé parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec et, à l'inverse de ce que l'on observe chez les hommes, il est en hausse depuis 1988. Les tumeurs malignes sont responsables de 33,9 % des décès chez les femmes, ce qui en fait la principale cause de décès. Les maladies de l'appareil circulatoire sont la 2e cause de décès chez les femmes et ces maladies font plus de victimes parmi les femmes de la région (174,7 pour 100 000 femmes) que parmi l'ensemble des Québécoises (166,5 pour 100 000 femmes).

Les femmes sont moins touchées par le cancer que les hommes (488,2 pour 100 000 comparativement à 628,6 pour 100 000), mais elles le sont beaucoup plus que les femmes du reste de la province (459,2 pour 100 000). C'est le 4e taux d'incidence le plus élevé au Québec. Le cancer du sein est le type de cancer le plus fréquent des cancers dont elles sont atteintes (27,8 %), suivi du cancer du poumon, dont le taux d'incidence est le 3e en importance au Québec. De tous les cancers dont souffrent les Québécoises, 14,9 % sont des cancers du poumon (17,9 % dans la région).

Santé mentale

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Les problèmes de santé mentale peuvent avoir des répercussions dans la vie personnelle ou dans la vie active. En 2010, les femmes de la région des Laurentides seraient un peu plus nombreuses que les hommes à se percevoir en mauvais état de santé mentale, à déclarer éprouver un niveau de stress quotidien élevé ou à vivre un état de détresse psychologique. Dans la région, 3,1 % des femmes et 3,6 % des hommes ont déclaré avoir des idées suicidaires, ce qui est plus que dans le reste du Québec (2,8 % et 2,7 %). Le suicide fait beaucoup plus de victimes chez les hommes (24,4 pour 100 000) que chez les femmes (6,7 pour 100 000).

Fécondité, maternité

En 2011, les femmes de 25 à 34 ans, qui forment le groupe le plus fréquent de la maternité, représentent 11,3 % de la population féminine régionale, ce qui est moins élevé qu'au Québec (12,7 %). La région se démarque avec un indice synthétique de grossesse plus élevé que dans l'ensemble du Québec, 2,49 en 2009 comparativement à 2,36. En fait, c'est le 5e taux le plus élevé au Québec, avec celui de la Côte-Nord. Les femmes de la région ont également tendance à avoir leur premier enfant un peu plus jeunes que l'ensemble des Québécoises, à 29 ans en moyenne, comparativement à 29,3 ans au Québec.

En 2009, parmi les différents groupes d'âge, les femmes de 25 à 29 ans affichent le taux de grossesse le plus élevé, 175,7 grossesses pour 1000 femmes (175,7 ‰), le 4e en importance au Québec où il atteint 144,5 ‰. Les femmes de 30 à 34 ans suivent, et c'est d'ailleurs au sein de ce groupe d'âge que le taux de grossesse a connu la plus forte hausse entre 2004 et 2009, passant de 107,1 ‰ à 132,5 ‰. Il reste toutefois légèrement sous la moyenne provinciale (133,2 ‰).

[4] Conseil du statut de la femme, Femmes et santé : plaidoyer pour un accès ouvert à la première ligne médicale, p. 7

Parmi les femmes de 14 à 49 ans, on enregistrait 31,6 interruptions volontaires de grossesse (IVG) pour 100 naissances vivantes, ce qui est moins élevé qu'en 2004 (37,3) et que dans le reste du Québec (33,6).

En 2007, le taux de grossesse des adolescentes de 14 à 17 ans est le même dans la région que dans l'ensemble du Québec (14,2 ‰), mais celui des jeunes femmes de 18 et 19 ans est plus élevé (62,4 ‰ dans la région et 57,5 ‰ au Québec). Les jeunes femmes de ces deux groupes d'âge sont plus nombreuses que dans l'ensemble du Québec à recourir à une IVG, mais elles le font moins qu'en 2002. Les naissances de faible poids et la mortalité infantile sont aussi considérées comme de bons indicateurs de la santé des femmes. Dans les Laurentides, le taux de naissance de faible poids est de 5,7 % en 2010, le même que pour l'ensemble du Québec, et le taux de mortalité infantile est de 4,8 pour 1000 naissances vivantes en 2009, un peu plus faible qu'au Québec.

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à davantage de risques de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées, c'est-à-dire moins de 11 ans de scolarité, ont donné naissance à 8,9 % des enfants, en baisse par rapport à 2002 (13,2 %) et moins élevé que dans l'ensemble du Québec (9,7 %). Le programme SIPPE[5], qui s'adresse à ce groupe, en rejoignait 66,8 % en 2011, proportion en baisse par rapport à 2009 (70,8 %). La région des Laurentides est une des seules, avec le Bas-Saint-Laurent et l'Estrie, à afficher une baisse à ce chapitre.

Habitudes de vie

Les femmes de la région, comme celles de l'ensemble du Québec, maintiennent généralement de meilleures habitudes de vie que les hommes. En 2010, elles font moins usage de tabac, ont moins l'habitude d'une consommation élevée d'alcool et sont moins nombreuses à consommer moins de cinq portions de fruits et de légumes par jour. La proportion des personnes ayant un surplus de poids est moins élevée chez les femmes (42 %) que chez les hommes (60,4 %), mais dans les deux cas, ces proportions sont en hausse depuis 2003. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir demandé de prendre leur pression lors d'une visite médicale, en 2008. L'insécurité alimentaire semble toucher davantage les femmes que les hommes. Enfin, 14,7 % des femmes et 13,8 % des hommes avaient, en 2010, un faible sentiment d'appartenance à leur communauté, proportions les plus élevées au Québec (10,3 % et 11,4 %).

Les déterminants de la santé des femmes sont nombreux et variés, et les enjeux majeurs qu'ils soulèvent sont une affaire de justice sociale. Dans la poursuite de l'égalité entre les sexes, la santé des femmes occupe une place centrale, puisqu'elle s'articule autour d'une foule de sujets aussi complexes que fascinants : droit collectif et individuel, maternité et ménopause, prévention, accès à l'information, médicalisation, rôle de proche aidante (se référer à la page 18), santé environnementale, consommation, image corporelle, dimension sociale et multifactorielle de la santé et de la maladie, naissance et mort …

Au cœur de tout cela, un profond désir de vivre pleinement, en harmonie avec soi-même et ce qui nous entoure.

[5] Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE).

Ô natur'elle!

Moana LEBEL • Directrice fondatrice, INSTITUT BIOMIMÉTISME QUÉBEC
www.biomimetisme.ca | Facebook : Institut Biomimétisme Québec

Intégrer la sagesse de la nature dans notre vie

Moana Lebel est une biologiste révolutionnaire qui transmet les connaissances de 3,8 milliards d'années d'efficacité environnementale aux créateurs de ce monde. Elle a fondé et dirige l'*Institut Biomimétisme Québec* à Montréal et publiera son premier livre cette année.

« *Ça sent bon, ça sent le propre!* » se dit-on souvent à l'odeur artificielle de citron présente dans nos produits ménagers. Mais surprise, ces composés volatiles peuvent s'avérer encore plus néfastes pour notre santé que ces fameux germes que nous tentons d'éradiquer.

Notre environnement est truffé d'éléments qui peuvent affecter notre santé : air, nourriture, habitat et même les relations interpersonnelles.

En s'exposant quotidiennement à ces éléments, nous pouvons développer des maladies comme un déséquilibre hormonal, des troubles du sommeil, du stress, de l'anxiété, de l'embonpoint, le cancer du sein, etc. Cela peut aussi affecter notre grossesse ainsi que la croissance de nos jeunes enfants.

Toutefois, nous pouvons choisir ce à quoi nous nous exposons, afin de réduire au maximum les composants toxiques qui entrent dans notre organisme. Adopter une alimentation équilibrée dans laquelle nous obtenons tous les nutriments nécessaires à notre bon développement, puis favoriser des relations valorisantes en écoutant les signes de notre corps pour préserver une bonne santé psychologique font partie des attitudes à privilégier.

Comment favoriser un environnement sain?

Eh bien, littéralement, la nature est le meilleur environnement qui soit pour l'être humain, alors servons-nous en comme exemple! Le fait de **s'inspirer de la nature** pour concevoir notre environnement est une pratique de plus en plus courante qui permet d'en améliorer grandement sa qualité.

De plus, même si bien souvent nous oublions nos origines, l'humain fait aussi partie de la nature. Il existe donc une sagesse en nous qui nous permet de savoir ce qui est bon pour nous. Saviez-vous que les goûts étranges des femmes enceintes ne sont pas (dans la plupart des cas) des caprices, mais plutôt des mécanismes du corps pour assurer le bon développement du bébé? En voilà un bel exemple d'intelligence de la nature humaine!

Bref, dans un monde où les habitudes alimentaires et sociales malsaines actuelles peuvent sembler être « la norme à suivre », écouter sa vraie nature représente un défi de taille... Mais cela en vaut la chandelle, car il mène tout droit à une qualité de vie exceptionnelle dont nous avons tous grandement besoin.

Et vous, votre vraie nature est-elle en cohérence avec l'environnement dans lequel vous vivez?

LES RESSOURCES

www.biomimetisme.ca

Facebook : Institut Biomimétisme Québec

Santé mentale : enjeux, défis et pistes de solutions

RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACTION POUR LA SANTÉ DES FEMMES (RQASF)

De la prise de pouvoir sur soi à la surenchère du médical

Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) est un organisme provincial à but non lucratif qui travaille à l'amélioration de la santé physique et mentale des femmes, ainsi que de leurs conditions de vie.

Selon l'approche globale et féministe, la santé mentale se définit comme un état d'équilibre et de bien-être qui résulte d'un tissu complexe de causes et de déterminants biologiques, psychologiques et sociaux qui agissent en interaction.

Ce qui provoque la détresse psychologique et menace la santé mentale a souvent un rapport avec le pouvoir ou le manque de pouvoir. L'oppression, l'injustice, la discrimination, l'exclusion sociale, la violence, la pauvreté participent à ces enchaînements d'événements qui, au cours d'une vie, peuvent conduire à la détresse ou aux troubles mentaux.

Un tiers des femmes subiraient au cours de leur vie au moins un épisode de violence conjugale, sexuelle, ou de violence psychologique extrême. De 10 % à 33 % des filles subiraient des violences sexuelles au cours de leur enfance. Une femme sur quatre vivrait de la violence conjugale, le plus haut taux se situant parmi les jeunes. Les conséquences sur la santé mentale sont documentées. On sait que les violences de tous ordres sont courantes dans l'histoire de vie des femmes vivant avec de graves problèmes de santé mentale, des itinérantes et des femmes qui ont des problèmes psychiatriques.

La détresse mentale peut être vue comme une réaction de révolte consciente ou inconsciente à une expérience d'injustice. Le pouvoir joue un tout aussi grand rôle dans la guérison, d'où l'importance capitale de l'empowerment dans l'intervention féministe.

Sans prise en compte des origines ou de la nature de ce qui peut affecter la santé mentale, la réponse médicale est en général l'établissement d'un diagnostic, puis la prescription de médicaments ou traitements associés à ce diagnostic. Toutefois, la médication n'est pas indiquée dans toutes les situations de difficultés émotionnelles ou psychiques.

Est-il approprié de médicaliser lorsque les causes des problèmes des personnes sont sociales? Ou même lorsque ces causes sont personnelles et psychologiques? Les connaissances sur lesquelles se base le personnel médical pour diagnostiquer et prescrire sont-elles toujours scientifiques, fiables? Les facteurs sociaux sont-ils pris en compte? Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour contester cette surenchère du médical.

LES RESSOURCES

http://www.droitsetrecourslaurentides.org/

http://www.rrasmq.com/

http://www.actionautonomie.qc.ca/

Le rôle de proche aidante

Annick LETARTE • Conseillère aux proches aidants, L'APPUI LAURENTIDES POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS

Facteurs de risques, prévention et solutions

L'Appui Laurentides a pour mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants d'aînés, principalement par le soutien à la mobilisation et à l'engagement individuel et collectif des acteurs locaux et régionaux.

En 2013, dans les Laurentides, on comptait 26 143 personnes qui offraient cinq heures et plus de services à une personne aînée. Plus de 65 % étaient des femmes.

Les proches aidantes sont des mères, des filles, des conjointes, des travailleuses qui, en plus de leurs occupations quotidiennes (travail, famille, études…), prennent soin d'une personne proche en perte d'autonomie ou malade. À force de jongler avec tous ces rôles, elles en arrivent souvent à s'oublier elles-mêmes. Par ailleurs, on constate généralement qu'elles ne se reconnaissent pas comme proche aidante. Combien de fois entend-on : « Moi, proches aidantes? Mais non, c'est mon père, c'est normal que je l'aide ».

Très valorisant, le rôle de proche aidante est toutefois exigeant, et parfois même déroutant, parce que plusieurs changements surviennent dans la vie de ces dernières. Les tâches se multiplient, l'inquiétude concernant l'état de santé de la personne aidée devient envahissante et, nécessairement, le temps pour soi se fait plus rare. De tels bouleversements engendrent également plusieurs émotions, parfois contradictoires : culpabilité, peine, colère, mais aussi joie, fierté… Il nous faut alors reconnaître ces émotions, mais surtout, nous autoriser à les vivre. Il importe de savoir que le rôle de proche aidante peut avoir des effets à la fois positifs et négatifs, tant sur notre santé physique que mentale et financière.

Heureusement, au cours des dernières années, une multitude de services de soutien se sont développés : services de répit, groupes d'entraide, soutien psychosocial individualisé, aide pour l'entretien ménager, formations et autres. **Dans le contexte démographique actuel, le rôle des proches aidantes est appelé à prendre de plus en plus de place. Il est donc primordial de connaître les moyens de s'y préparer et de prévenir l'épuisement.**

S'il y avait un seul message à transmettre aux proches aidantes, ce serait d'aller chercher de l'aide, que ce soit auprès de la famille, des amis, des ressources publiques, communautaires ou privées. Des personnes sont là pour écouter, informer et référer.

LES RESSOURCES

www.lappui.org

http://www.aidant.ca/

Ligne Info-aidant au 1 855 852-7784

http://reseauentreaidants.com/

Non au modèle unique de beauté!

▶ Léa **CLERMONT-DION** • auteure et étudiante en science politique

Léa Clermont-Dion est l'auteure de *La revanche des moches* et *Lettres à un souverainiste*, deux ouvrages publiés chez VLB. Elle est aujourd'hui candidate à la maîtrise en science politique. Elle est coscénariste et conceptrice du film *Beauté fatale.* Féministe, elle est l'une des deux instigatrices de la *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée*.

Depuis dix ans, je m'interroge sur le culte des apparences dans notre société. Ce n'est pas par hasard que je m'y suis intéressée. Enfant, j'ai moi-même souffert de troubles alimentaires. J'ai été malade comme tellement d'autres adolescents et adolescentes.

L'anorexie est une maladie mentale de plus en plus répandue. Si cette obsession est bel et bien un trouble psychopathologique, avec ses causes multiples et ses facteurs complexes, force est de constater qu'une certaine préoccupation excessive du poids est répandue au Québec.

Des études démontrent que 73 % des jeunes filles québécoises souhaitent perdre du poids, peu importe leur silhouette. Plus de 40 % des garçons de 13 à 16 ans ont déjà fait l'usage de suppléments dans le but d'augmenter leur poids. **Trente-cinq pour cent des fillettes de 9 ans ont déjà tenté de maigrir. Le culte des apparences est tentaculaire et particulièrement insidieux, car il influence nos vies sans crier gare.**

L'obsession du poids est le point de départ de cette quête qui prend tout son sens lorsque je rencontre des intervenants, des parents, des jeunes. Je suis toujours consternée de constater qu'il y a un énorme travail de sensibilisation à faire. Le pouvoir des médias sociaux est incroyable et renforce grandement ce culte auprès des nouvelles générations. Je pense qu'on ne doit pas banaliser le culte de la minceur et de la jeunesse dans notre société. Le problème majeur, c'est qu'on se confronte à un modèle unique vendu impitoyablement par l'industrie.

Mais d'où provient ce culte? Comment se développe-t-il? À travers mes conférences, j'essaie d'illustrer les causes de cette tare, et ce, depuis l'enfance. **L'éducation et la culture que l'on transmet à nos enfants sont des facteurs fondamentaux à ne pas sous-estimer.**

Le constat est flagrant. Mais que peut-on faire pour changer la donne et renverser le miroir? C'est la question à laquelle je tente de répondre. Après tout, à force de ne pas en revenir du miroir, n'oublie-t-on pas l'essentiel?

Pour en savoir plus : Lisez l'essai de Léa Clermont-Dion, *La revanche des moches*.

↗ LES RESSOURCES

Équilibre : http://www.equilibre.ca/

Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée : jesigneenligne.com/

Québec en forme : www.quebecenforme.org/

EN GUISE DE CONCLUSION…

Le Réseau des femmes des Laurentides se spécialise depuis plus de 25 ans en condition féminine. En tant que regroupement régional, nous bénéficions de l'expertise de nos membres chez qui les femmes vont chercher de l'aide et nous possédons une connaissance approfondie des déterminants sociaux qui façonnent leur vie. Notre rôle est de faire connaître les réalités des femmes, de porter leur voix à un niveau politique et de proposer des solutions qui répondent à leurs besoins et réalités.

Comme nous l'avons vu tout au long du magazine, un grand nombre de femmes de la région font face à des conditions de vie difficiles. Les femmes sont toujours plus nombreuses à vivre dans des conditions de précarité et de pauvreté, particulièrement les mères de famille monoparentale, les femmes seules et âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles qui appartiennent à une minorité visible, les femmes immigrantes et les travailleuses moins scolarisées. Le lien entre la pauvreté, les différentes formes de violences, la santé et l'implication citoyenne des femmes n'est plus à démontrer. Des actions concrètes doivent être posées pour permettre le plein épanouissement des femmes, dans le but de leur éviter d'entrer dans un cercle vicieux ou de les aider à en sortir, le cas échéant.

Parce que les problèmes des femmes et des hommes n'ont pas la même base et, par conséquent, qu'ils nécessitent la recherche de solutions différentes, l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est primordiale. En ce qui concerne les femmes, nous insistons sur le fait que l'ADS doit être vue sous l'angle de l'approche féministe, qui permet une analyse globale des enjeux qui les concernent. Celle-ci devrait être utilisée de façon systématique par les instances décisionnelles pour permettre une meilleure allocation des fonds et des politiques plus efficaces.

Pourtant, dans une étude récente de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui fait état d'une analyse de 192 mesures contenues dans des budgets adoptés, des mises à jour économiques et des énoncés budgétaires rendus publics depuis novembre 2008, on peut lire que : « Ces chiffres démontrent que l'austérité est bien, comme l'indique le Petit Robert, un nom féminin et que les gouvernements successifs n'ont pas appliqué l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) à leurs décisions budgétaires. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, en 2006, on inscrivait l'ADS comme outil de gouvernance dans la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.»[1]

[1] COUTUTIER, Eve-Lyne et Simon TREMBLAY-PÉPIN. Rapport de recherche. Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008. Montréal, Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), 2015, 49 pages.

Des mesures d'austérité qui pénalisent d'abord les femmes

Le contexte politique actuel est source de nombreuses préoccupations pour les groupes de femmes. Les récentes compressions budgétaires imposées par le gouvernement provincial dans les programmes sociaux et les services publics fragilisent l'accès à l'emploi, l'autonomie et la sécurité économique des femmes en concentrant les compressions dans des secteurs où elles sont plus présentes, notamment la fonction publique, le milieu de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux.

Par ailleurs, on le sait, les abolitions de programmes et les diminutions de services se traduisent, la plupart du temps, par un transfert de responsabilités collectives vers la sphère privée. Ainsi, il est facile de prédire que les femmes reprendront – gratuitement, au risque de s'appauvrir et de s'épuiser – les différentes tâches ayant disparu de l'offre de services de l'État : garde des enfants, accompagnement de personnes malades et aînées, soutien scolaire aux enfants en difficulté, soutien à la famille souffrant de problèmes divers, etc. En bref, **le travail invisible des femmes risque fort d'augmenter**.

De plus, comme le constate le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, « Les modifications que le projet de loi 28 apporte à la gouvernance municipale en matière de développement local et régional sont incompatibles avec l'atteinte de l'égalité pour les femmes. Le projet de loi prévoit remettre les rênes du développement territorial entre les mains des Municipalités régionales de comté, ce qui équivaut, encore une fois, à écarter les femmes des décisions les concernant. Il faut savoir que les conseils de MRC sont composés exclusivement de maires et de mairesses et que la proportion de mairesses au Québec est de 17,3 %; que sur 104 préfets de MRC au Québec seulement 20 sont des femmes. » Une mauvaise nouvelle qui ne vient pas seule, comme le rappelle à nouveau le Réseau des Tables : « Avec le projet de loi 28, ce sont également les 19 ententes régionales en matière d'égalité pour les femmes qui sont reléguées au néant; ce sont des projets qui visent l'autonomie économique des femmes ou leur représentation dans les lieux de pouvoir qui sont annulés; ce sont des groupes de femmes en région qui voient leur déjà maigre financement menacé. »[2].

D'autres mesures d'austérité réduisent également la capacité d'action des organismes voués au soutien aux femmes en difficulté et à la défense de leurs droits, en sabrant différents programmes :

- Le programme *À égalité pour décider*, qui aide les femmes à accéder aux postes de pouvoir, a été amputé de moitié, passant de 1 000 000 $ annuellement à 500 000 $. La représentation paritaire des femmes est pourtant loin d'être atteinte!
- Le Conseil du statut de la femme a également vu son budget amputé de presque un 500 000 $. Cette compression a conduit à la fermeture de quatre bureaux régionaux et à la mise à pied de 25 % du personnel. Du coup, elle prive les régions d'une expertise importante en matière de condition féminine.
- Les concours régionaux *Chapeaux les filles!*, qui valorisent le travail de femmes inscrites dans des programmes d'études traditionnellement masculins, ont été carrément suspendus.

Loin d'être neutres, les mesures d'austérité ont donc eu un effet beaucoup plus marqué sur les femmes que sur les hommes. Les chercheurs de l'IRIS, dont l'étude a été citée précédemment, ont constaté qu'un fossé de près de 7 milliards s'est creusé entre les hommes et les femmes depuis 2008. D'une part, les mesures de relance économique ont surtout favorisé les hommes, car elles étaient axées sur le secteur de la construction. Ceux-ci ont bénéficié de 7,2 milliards, contre 3,5 milliards chez les femmes, ce qui signifie que sur toute la période, ils ont profité de 3,7 milliards de plus. D'autre part, en additionnant les coupes générales, les hausses de taxes et de tarifs et les réductions ou gels de salaires, les chercheurs ont également observé que les femmes ont assumé 3,1 milliards de compressions de plus que les hommes.

[2] Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec. « Le projet de loi 28 tourne le dos aux femmes des régions ». (10 février 2015). http://www.reseautablesfemmes.qc.ca/documents/COMMUNIQUELOI282015-02-10.pdf. Site consulté le 11 mars 2015.

Pour des changements en profondeur

Ces données déconstruisent à elles seules le fameux mythe de l'égalité atteinte et prouvent qu'il reste encore bien des efforts à faire pour améliorer les conditions de vie des femmes. Pour y parvenir, nous sommes d'avis qu'il faut agir sur leurs réalités individuelles et sur les déterminants sociaux qui les affectent.

Nous croyons également que **tout changement en vue d'une amélioration de situation passe nécessairement par des actions à trois niveaux, soit individuel, social et politique.** Ainsi, chacune et chacun de nous a son rôle à jouer pour favoriser l'amélioration des conditions de vie et le bien-être des femmes.

Nous espérons avoir déployé suffisamment d'énergie pour vous informer et vous sensibiliser sur différentes réalités vécues par les femmes des Laurentides. **Nous souhaitons aussi créer une ouverture sur les tabous qui entourent certains enjeux, pour que nos efforts collectifs soient porteurs de changements.**

Merci pour votre soutien!

EMPREINTE PLATINE

La Fondation Solstice est un organisme féministe qui œuvre depuis 1996 à financer des projets visant des transformations économiques et sociales en profondeur, à long terme et pour le plus grand nombre possible. Solstice est surtout engagée à soutenir des projets qui contribuent indirectement à changer les choses soit par l'éducation, l'engagement et la conscientisation des participantes.

Pour ce faire, nous ciblons les initiatives élaborées et administrées par des femmes et pour des femmes.

Considérant que les femmes, bien qu'elles forment plus de la moitié de la population, demeurent sous-représentées dans toutes les sphères de pouvoir et sur-représentées dans les groupes les plus démunis, la Fondation Solstice donne priorité aux mesures visant à mettre fin à ce déséquilibre.

ELLE INTERVIENT POUR :

- **PROMOUVOIR** les projets communautaires ou éducatifs destinés à établir une société fondée sur la solidarité sociale, l'action collective et l'égalité entre les individus;
- **ENCOURAGER** les initiatives visant à transformer les rapports sociaux et s'attaquant aux causes des inégalités;
- **APPUYER** les projets voués à encourager la coopération, l'équité entre les sexes et la justice sociale;
- **FAVORISER** les projets conçus et administrés par et pour les femmes.

Pour obtenir plus d'information, visitez notre site web :

www.fondationsolstice.org

EMPREINTE ARGENT

EMPREINTE BRONZE

CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS NATIONAUX
DES LAURENTIDES (CSN)

450 438-4197 CCSNL@VIDEOTRON.CA

www.ccsnl.org

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

SYLVAIN PAGÉ
Député de Labelle

La région des Laurentides compte 282 535 femmes…

VOILÀ AUTANT DE BONNES RAISONS D'UNIR NOS FORCES POUR LEUR ASSURER UN AVENIR MEILLEUR!

RFL

Réseau des femmes des Laurentides

La référence régionale en condition féminine

Réseau des femmes des Laurentides
342, rue Parent, Saint-Jérôme QC J7Z 2A2
Tél. : 450 431-1896 | Téléc. : 450 431-5639
femmeslaurentides.org